

LES PARLEMENTAIRES ET L'INDUSTRIE

RAPPORT D'ETUDE POUR



FEVRIER 2015

SOMMAIRE

Introduction	4
Le contexte de l'étude.....	4
La méthode et le déroulement de l'étude	4
Les éléments de fond.....	5
L'échantillon de l'étude	6
1. Parlementaires rencontrés	6
2. Parlementaires ayant donné leur accord de principe.....	10
L'étude complémentaire auprès des organisations professionnelles.....	11
Le contexte.....	11
La méthode	11
Les personnes rencontrées	12
Synthèse	13
Situation de l'industrie en France	17
1. Un constat inquiet et lucide	17
2. Des responsabilités multiples	19
3. Une foi très forte dans l'industrie	24
4. Quel rôle pour les politiques publiques ?	25
Les enjeux industriels dans le travail parlementaire.....	31
1. Constat partagé d'une inculture économique générale et d'une méconnaissance de l'entreprise par les parlementaires.....	31
2. Les questions industrielles sont vues principalement sous l'angle local.....	33
3. Au plan national, quels échanges avec l'industrie ?	36
Les relations Parlement-industrie	38
1. Quelles sources d'information pour les parlementaires ?	38
2. Quels contacts ? Avec qui ? Sous quelle forme ?.....	39

3. Quelle perception du Cercle de l'Industrie ?	44
4. La question des stages en entreprise :	45
5. Les pistes suggérées	50
Les organisations professionnelles pour un dialogue renforcé entre monde politique et entreprises	51
L'inquiétude devant le décalage entre le parlement et les entreprises	51
Ce sont les organisations qui font du lobbying qui le constatent le plus	51
Une appréciation moins marquée de la part des organisations qui font de la pédagogie économique et entrepreneuriale	51
Les stages en entreprise : utiles mais insuffisants	52
Quelle coordination possible entre ces organisations ?	53
Conclusion	54
Annexe 1 – Guides d'entretien	55
Guide d'entretien (parlementaires)	55
Guide d'entretien (associations professionnelles)	58
Annexe 2 – Courrier envoyé aux parlementaires	60

INTRODUCTION

LE CONTEXTE DE L'ETUDE

A l'occasion d'une réflexion sur le renforcement de ses relations avec les milieux politiques, le Cercle de l'Industrie a décidé de faire réaliser une étude qualitative auprès d'une sélection de parlementaires s'intéressant à l'industrie et aux enjeux qui lui sont liés : compétitivité des entreprises, vitalité du dialogue social, impératif de l'innovation, défis du développement durable, etc. Le postulat fondant cette démarche est que le développement des échanges entre le monde industriel et les parlementaires ne peut que contribuer à une meilleure connaissance de l'entreprise et leur donner les moyens d'agir plus efficacement au sein du Parlement et auprès du Gouvernement.

La réalisation de l'étude a été confiée à Lysios Public Affairs, cabinet de conseil spécialisé en lobbying et stratégies d'affaires publiques. L'objectif était de comprendre comment ces élus appréhendent les enjeux industriels, d'identifier leurs besoins d'information et de recueillir leurs attentes et leurs suggestions à l'égard des représentants de l'industrie afin de développer les échanges avec eux. A ce propos, il était demandé à Lysios de sonder les personnes interrogées sur un certain nombre d'initiatives qui pourraient être prises et pour lesquelles la contribution et le soutien des parlementaires sont indispensables.

4

La présentation de l'étude devait également être assortie de recommandations et de pistes de travail. Celles-ci devaient se fonder sur trois éléments :

- l'analyse des réponses fournies par les parlementaires ;
- l'étude comparée des actions existantes, menées par un certain nombre d'organisations professionnelles liées à l'industrie ou intervenant sur un champ plus large ;
- L'expérience de Lysios au Parlement et dans le monde des organisations patronales.

In fine, l'intérêt d'une telle étude est de contribuer à identifier ou affiner ce qui caractérise l'action du Cercle de l'Industrie, en quoi elle apporte une valeur ajoutée propre, de sorte qu'elle n'apparaisse pas comme redondante par rapport à d'autres organisations de représentation et de défense de l'industrie.

LA METHODE ET LE DEROULEMENT DE L'ETUDE

L'étude s'est déroulée d'octobre 2013 à janvier 2014 et a permis de rencontrer 16 parlementaires.

L'agenda parlementaire au cours de cette période a été dominé par l'examen du PLF, du PLFR, du PLFSS et du PLFSSR, auxquels s'ajoutent des textes importants –projet de loi sur la transition énergétique, projet de loi Macron– qui expliquent la durée de réalisation de l'étude.

En outre, il est à noter que le courrier du président du Cercle expliquant la démarche et précédant la prise de contact par Lysios n'a pas toujours été repéré par ses destinataires. Il a fallu quasi systématiquement renvoyer la copie de ces courriers avant de pouvoir obtenir des rendez-vous.

Dans l'ensemble, le taux de réponses positives obtenu est élevé pour ce type de démarche puisque sur 41 parlementaires sollicités, 22 ont donné leur accord, soit un taux de retour favorable supérieur à 50 %, ce qui est élevé pour ce type de public. Pour des raisons d'agenda, 6 parlementaires qui avaient donné leur accord n'ont finalement pas pu donner de créneau de rendez-vous par la suite. C'est aussi pour des raisons d'agenda que la plupart des autres parlementaires sollicités n'ont pas donné suite.

Cela atteste un intérêt pour la démarche, qui a été très bien accueillie, les personnes rencontrées appréciant que le Cercle de l'Industrie souhaite les écouter et révélant, par le temps qu'elles ont consacré aux entretiens, que les sujets de réflexion et de discussion ne manquent pas.

5

Tous les entretiens se sont déroulés en face à face, avec une durée minimale de 45 minutes et jusqu'à deux heures pour certains. Le guide d'entretien (voir en annexe) a permis d'interroger les parlementaires sur un plan d'égalité, l'expression libre des points de vue venant enrichir le contenu des réponses sur certains aspects.

Chaque entretien a été conduit par deux membres de l'équipe Lysios et retranscrits pour faciliter son exploitation. Au total, l'étude a mobilisé quatre directeurs associés (François Pérès, Pierre Bouchacourt, Jean-Philippe Daniel, Jean-Luc Archambault), un expert associé (Jean-Paul Davin) et une consultante (Bénédicte Rouault).

LES ELEMENTS DE FOND

Le contenu des entretiens révèle à quel point l'industrie est un sujet qui suscite des réactions et inspire les parlementaires. Les entretiens ont souvent été très foisonnants, au risque de s'écarter parfois des sujets de fond. Les questions industrielles, on le verra, sont essentiellement analysées d'un point de vue local, microéconomique et empirique ; elles ont beaucoup plus rarement donné lieu à l'expression de visions d'ensemble des problèmes, sauf en forme d'extrapolation de situations constatées sur le territoire de l'élu. Les parlementaires, de façon générale, aiment à se raconter. Ils révèlent beaucoup de dispositions à évoquer leur action sur le terrain et leur contribution à la résolution des problèmes. Ils se sont montrés moins diserts sur la façon de développer les relations avec

les organisations professionnelles, ou sur les dispositifs existants en la matière. Néanmoins, leurs réponses sont très utiles pour éclairer les réflexions du Cercle de l'Industrie.

Une majorité de parlementaires s'est montrée désireuse de recevoir une restitution de cette étude.

L'ECHANTILLON DE L'ETUDE

Les parlementaires identifiés l'ont été en raison de leur intérêt ou de leur visibilité sur les questions industrielles, ainsi que de leur influence politique. L'échantillon de l'étude garantit également un équilibre entre les deux assemblées parlementaires, entre les groupes politiques et les commissions permanentes.

Le caractère relativement restreint du nombre de personnes rencontrées n'en fait pas, bien entendu, un groupe exactement et proportionnellement représentatif du Parlement. En revanche, la dimension de l'échantillon est significative en raison de la qualité des profils qui le constituent et de la richesse des réponses obtenues, ce qui lui donne une valeur d'étude extrêmement pertinente, qui permet d'en dégager des enseignements utiles. Par ailleurs, l'expérience de ce type d'études révèle qu'un panel deux ou trois fois plus important ne livrerait pas de résultats sensiblement différents.

En effet, si chaque personne interrogée parle pour elle-même, le propre d'un décideur ou d'un leader d'opinion est qu'il livre également des points de vue qui engagent un ensemble plus important : ainsi, le parlementaire reflète aussi l'opinion de ses collègues. Cet aspect renforce la valeur représentative des points de vue exprimés.

1. PARLEMENTAIRES RENCONTRES

Sur les 16 parlementaires rencontrés, 12 sont députés, 4 sénateurs. La répartition par groupes politiques donne la répartition suivante : 8 députés et 1 sénateur socialistes ; 4 députés et 1 sénateur UMP ; 2 sénateurs centristes. Par ailleurs, ces parlementaires se répartissent en plusieurs commissions permanentes (affaires économiques, finances, développement durable, lois, affaires étrangères, défense) et groupes d'études consacrés à l'industrie. Il s'agit donc d'un échantillon relativement équilibré. Malgré beaucoup de relances, force est de constater le manque de disponibilité des élus verts.

A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Damien Abad

- Député UMP de l'Ain
- Membre de la commission des affaires économiques
- Président du groupe d'études Plasturgie – Membre des groupes d'études : Automobile, Industries chimiques, industrie aéronautique, Energies, PME et Industries agro-alimentaires
- Membre du conseil régional de Rhône-Alpes

Nicolas Bajès

- Député socialiste du Pas-de-Calais
- Vice-président de la commission de la défense
- Membre du groupe d'étude Industrie de la défense
- Membre de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin – Membre du conseil municipal de Wingles

7

Karine Berger

- Députée socialiste des Hautes-Alpes
- Membre de la commission des finances
- Rapporteur spécial pour les crédits Gestion RH et Finances Publiques, Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État ; Conduite et pilotage des politiques économique et financière
- Membre du Conseil municipal de Gap

Yves Blein

- Député socialiste du Rhône
- Membre de la commission des affaires économiques
- Président du groupe d'études Industrie chimique – Membre du groupe d'étude Energies
- Vice-président de la communauté urbaine du Grand-Lyon – Maire de Feyzin

Christophe Borgel

- Député socialiste de Haute-Garonne
- Membre de la commission des affaires économiques
- Membre des groupes d'études Industrie chimique, Industries mécaniques, Industrie aéronautique, PME

Christophe Bouillon

- Député socialiste de Seine-Maritime
- Vice-président de la commission du développement durable
- Vice-président du groupe d'études Energies – Membre des groupes d'études Automobile, Industries mécaniques, Industrie aéronautique, Textile et Industries alimentaires

Jean-Louis Gagnaire

- Député socialiste de la Loire
- Membre de la commission des finances
- Vice-président du groupe d'études Textile – Membre des groupes d'études Industrie chimique, Industrie aéronautique et Plasturgie
- Rapporteur spécial de la commission des finances sur les crédits Economie, Développement des entreprises ; Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés
- Vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, délégué au développement économique, à l'industrie et aux PME, et à l'innovation

8

Hervé Gaymard

- Député UMP de Savoie
- Ancien secrétaire d'Etat chargé des Finances (1995), secrétaire d'Etat chargé de la Santé et de la Sécurité sociale (1995 -1997) – Ancien ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (2002-2004) et ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (2004-2005)
- Membre de la commission des affaires étrangères
- Membre des groupes d'études Industries mécaniques, Industrie de la défense, Industrie aéronautique et Sidérurgie et fonderie
- Président du conseil général de Savoie

Laurent Grandguillaume

- Député socialiste de Côte-d'Or
- Membre de la commission des finances
- Vice-président du groupe d'études Plasturgie – Membre des groupes d'études PME et RSE
- Co-président du Conseil de la simplification
- Membre du Conseil municipal de Dijon

Anne-Yvonne Le Dain

- Députée socialiste de l'Hérault
- Membre de la commission des Lois
- Vice-présidente du groupe d'études Industrie chimique, PME et Produire en France – Membre du groupe d'études Industries agro-alimentaires
- Vice-présidente du conseil régional du Languedoc-Roussillon, déléguée à l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Innovation, les Pôles de compétitivité et les Nouvelles technologies de l'information

Alain Moyne-Bressand

- Député UMP de l'Isère
- Membre de la commission de la défense nationale
- Membre des groupes d'études Industries mécaniques, Industrie aéronautique,
- Membre du conseil général d'Isère – Maire de Crémieu
- Chef d'entreprise

Martial Saddier

- Député UMP de Haute-Savoie
- Membre de la commission du développement durable
- Président du groupe d'études Industries mécaniques – Membre des groupes d'études Energies, Plasturgie et PME
- Secrétaire national de l'UMP à l'industrie
- Président de la Communauté de communes Faucigny-Glières et Maire de Bonneville

9

AU SENAT

Olivier Cadic

- Sénateur UDI représentant les Français établis hors de France.
- Membre de la commission des affaires sociales
- Entrepreneur – Elu sénateur en septembre 2014

Jean-Claude Lenoir

- Sénateur UMP de l'Orne
- Président de la commission des affaires économiques
- Président de la communauté de communes du Bassin de Mortagne-au-Perche

Valérie Létard

- Sénatrice UDI du Nord

- Ancienne secrétaire d'Etat aux solidarités (2007-2009), puis secrétaire d'Etat aux technologies vertes et aux négociations sur le climat (2009 – 2010)
- Secrétaire de la commission des affaires économiques
- Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques sur les crédits « Recherche et enseignement supérieur »
- Vice-présidente du groupe d'études Industrie entre 2011 et 2014
- Adjointe au maire de Valenciennes – Présidente de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole

Alain Richard

- Sénateur socialiste du Val-d'Oise
- Ancien ministre de la Défense (1997-2002)
- Vice-Président de la commission des lois
- Membre de la commission des affaires européennes
- Maire de Saint-Ouen L'Aumône

2. PARLEMENTAIRES AYANT DONNE LEUR ACCORD DE PRINCIPE

10

Philippe Folliot

- Député UDI du Tarn
- Membre de la commission de la défense
- Vice-président des groupe d'études Industrie chimique et Textile – Membre des groupes d'études Industries mécaniques, PME et Industries agro-alimentaires

Anne Grommerch

- Députée UMP de Moselle
- Membre de la commission des affaires économiques
- Vice-présidente du groupe d'études Sidérurgie et fonderie – Membre du groupe d'études Industries agro-alimentaires

Monique Iborra

- Députée socialiste de Haute-Garonne
- Membre de la commission des affaires sociales
- Vice-présidente du groupe d'études Industrie Aéronautique

Michel Liebgott

- Député socialiste de Moselle

- Membre de la commission des affaires sociales
- Président du groupe d'études Sidérurgie et Fonderie

Ladislav Poniatowski

- Sénateur UMP de l'Eure
- Membre de la commission des affaires économiques
- Président du groupe d'études Energie entre 2011 et 2014
- Rapporteur pour la commission des affaires économiques sur le projet de loi Transition Energétique

Gwendal Rouillard,

- Député socialiste du Morbihan
- Secrétaire de la commission de la défense
- Vice-président du groupe d'études Industrie de défense (VP) – Membre des groupes d'études PME, Responsabilité sociale des entreprises, Produire en France et RSE

11

L'ETUDE COMPLEMENTAIRE AUPRES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

LE CONTEXTE

Le Cercle de l'Industrie a souhaité qu'en complément de l'étude auprès des parlementaires, Lysios rencontre les responsables d'un certain nombre d'organisations professionnelles.

L'objectif de cette étude était de comprendre la manière dont ces organisations conçoivent la relation aux politiques et de mieux connaître les actions concrètes qu'elles conduisent, en particulier auprès des parlementaires.

LA METHODE

Le choix des organisations à cibler s'est fait avec l'accord du Cercle de l'Industrie, en fonction de deux critères :

- La conduite d'actions de sensibilisation et de pédagogie générale à l'adresse de certains décideurs, notamment parlementaires ;
- L'implication dans des actions de lobbying, soit dans le secteur industriel, soit au plan interprofessionnel ;
- Les deux critères sont alternatifs ou cumulatifs

Ces entretiens ne constituant pas l'objet principal de l'étude, ils ne donnent pas lieu ici à une restitution détaillée.

Toutes les personnes sollicitées ont été rencontrées, soit un rendement de 100 %, malgré des contraintes d'agenda très lourdes pour certains. Il s'agit chaque fois du directeur général de l'organisation en question, accompagné parfois d'un collaborateur.

Sauf dans un cas, les entretiens ont été conduits en face à face pour une durée d'une heure en moyenne. Ils ont été conduits selon les cas par François Pérès et Jean-Luc Archambault, directeurs associés, et Jean-François Clemencel, expert associé.

LES PERSONNES RENCONTREES

Association Française des Entreprises Privées - AFEP :

- **François Soulmagon**, Directeur général
- **Stéphanie Robert**, Directrice

Croissance Plus :

- **Florence Dépret**, Directrice déléguée

12

Entreprise et progrès :

- **Stéphane Marchand**, Délégué général
- **Clément Guillemot**, responsable communication

Groupe des Fédérations Industrielles - GFI :

- **Vincent Moulin-Wright**, Délégué général

Institut de l'Entreprise :

- **Frédéric Montlouis-Félicité**, Délégué général

Mouvement des Entreprises de France - MEDEF

- **Michel Guilbaud**, Directeur général

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie - UIMM :

- **Jean-François Pilliard**, Délégué général

SYNTHESE

1. Situation de l'industrie : un constat inquiet et lucide

La situation de l'industrie française inspire aux parlementaires un constat inquiet et lucide, qui met en avant un **problème général de compétitivité** qui se traduit par des destructions d'emplois, la disparition de pans entiers de l'industrie, des difficultés à l'exportation. Ils sont très sensibles aux disparitions d'entreprises qu'ils vivent sur leurs territoires.

Le sentiment largement partagé est celui d'une industrie confrontée à une mutation plus qu'une crise, qui impacte les modes de production, de gouvernance, de consommation, et à laquelle il s'agit de **s'adapter sans s'apitoyer sur le passé**. L'époque est au décloisonnement des frontières entre secteurs (industrie/services), à la révolution numérique, aux objets connectés, etc. Même si la plupart pensent que l'on ne regagnera jamais ce qui a été perdu, l'expérience montre que les secteurs traditionnels peuvent évoluer au prix de remises en cause complètes (exemple du textile). Les politiques admettent avoir souvent un train de retard dans l'appréhension de ces évolutions.

Les responsabilités de la situation de l'industrie sont multiples. Les parlementaires évoquent une rupture à la fin des années 90, date à laquelle la France aurait cessé de croire à l'industrie, l'idée dominante étant la fin de la société industrielle et l'avènement des services, au renoncement à des secteurs entiers de l'industrie, pour des biens qu'il était mieux de fabriquer ailleurs (cf le cas Péchiney, a été vécu par beaucoup comme un traumatisme). Il en est résulté notamment une dépréciation de l'image de l'industrie, notamment en termes de métiers

Les politiques publiques sont montrées du doigt : le poids des taxes, des charges et des réglementations est un thème qui dépasse les clivages partisans. Globalement; si la droite est davantage sensible à la question de la transmission d'entreprises et aux rigidités du code du Travail, la gauche est préoccupée par la baisse des investissements, le besoin de fonds propres et la nécessité d'avoir des fonds d'investissements actifs. Sont également dénoncés : l'instabilité des règles (fiscalité) et l'incohérence de certaines décisions (suppression de l'écotaxe), le rôle négatif d'une administration perçue comme trop tatillonne ou frileuse (lenteur des autorisations préfectorales) et dénuée de vision économique.

Des parlementaires déplorent l'effet négatif du **principe de précaution**, l'inadéquation du système de formation aux besoins des entreprises et l'inadaptation des politiques publiques au nécessaire développement des PME.

La **dénonciation de la financiarisation de l'économie** et de la frilosité des banques dans le soutien à l'investissement et la prise de risque parachève ce tableau. Néanmoins, **la foi des élus dans l'industrie reste intacte**, en raison de la présence en France à la fois de leaders mondiaux et de PME innovantes et de notre excellence en matière de recherche. Ils

sont également convaincus qu'il n'y a pas d'économie forte ni de croissance sans industrie et qu'il ne faut **pas opposer services et industrie**, les premiers se nourrissant de l'activité industrielle.

Dans ce contexte, **les politiques publiques se voient assigner un rôle de facilitateur**, pour favoriser la mobilisation des acteurs (notamment au plan territorial), pour développer le lien recherche-entreprise. Si l'orientation donnée avec le CICE et le Pacte de responsabilité est globalement approuvée, elle est assortie de deux questions : cet effort est-il suffisant ? Les choses vont-elles assez vite pour éviter un décrochage par rapport à nos concurrents ?

Les parlementaires pensent que **l'on ne peut pas mettre la priorité sur tout, qu'il faut aller sur ses points forts** : énergie, aéronautique, industries de Santé, transports (grands groupes et PME innovantes). L'augmentation du nombre d'ETI et la reconnaissance du caractère stratégique de la propriété intellectuelle apparaissent comme des objectifs stratégiques. Enfin, l'industrie manque d'une véritable stratégie industrielle au plan européen.

2. Les enjeux industriels dans le travail parlementaire : méconnaissance générale, priorité au local

La manière dont les enjeux économiques sont traités au Parlement amène les parlementaires à constater **l'inculture économique générale et la méconnaissance de l'entreprise par les élus, qui a un impact néfaste sur la qualité du travail parlementaire**. Cette réalité serait commune à l'ensemble de l'éventail politique, même si l'appréciation vise davantage la majorité en place. Elle s'expliquerait par la sociologie parlementaire (très peu d'élus avec l'expérience du secteur privé, beaucoup de fonctionnaires ou d'apparatchiks). Elle constituerait un problème davantage culturel que partisan ; avec une prégnance de l'idéologie à gauche qui empêche de regarder et accepter le rôle central de l'entreprise dans la création de richesse et d'emploi.

Autre caractéristique forte, **les questions industrielles sont vues principalement sous l'angle local** : les parlementaires abordent les réalités industrielles et rencontrent les entreprises au premier chef dans leur circonscription ou leur département, ce qui est logique mais crée parfois un tropisme local, dont sont conscients certains parlementaires rencontrés, qui peut fausser le débat et empêcher d'avoir une vision globale des sujets.

Des parlementaires dénoncent la schizophrénie de certains de leurs collègues, consistant d'un côté à considérer que l'industrie n'est pas à plaindre (cf résultats du CAC 40) et de l'autre à déplorer la désindustrialisation de la France.

Au plan national, **le lieu pertinent des échanges avec l'industrie est la commission des affaires économiques** : même si certains déplorent le caractère compartimenté du travail parlementaire et la difficulté d'avoir une vision transversale des sujets, c'est une réalité qu'il faut intégrer : c'est là que se trouvent les parlementaires « spécialistes » des sujets industriels et que s'organisent les auditions des représentants des milieux économiques.

Des critiques s'expriment néanmoins à droite sur le fonctionnement de la commission et les parlementaires ont l'impression de voir souvent les mêmes entreprises (grandes entreprises, entreprises publiques ou travaillant pour le secteur public).

3. Quelles relations Parlement-industrie ?

Les sources d'information des parlementaires proviennent des fédérations sectorielles, dont le travail est reconnu comme utile **ou des entreprises directement**. Les parlementaires se disent à la fois surinformés et mal informés : les rapports d'activité ne sont pas lus et sont considérés comme un envoi inutile aux élus ; certains parlementaires complètent leurs informations auprès de Bercy. De façon générale, c'est le contact humain avec l'entreprise qui est considéré comme la meilleure source d'information pour les parlementaires.

Les contacts avec les milieux économiques permettent de dresser le constat suivant :

- **Le MEDEF est perçu comme une organisation au discours trop politisé**, qui ne parle pas assez d'industrie et mène un lobbying de dernière minute.
- Les **fédérations professionnelles sectorielles sont jugées plus crédibles** parce que pratiquant un registre technique et des relations qui s'inscrivent dans la durée. Mais leur discours est jugé souvent trop général et rend nécessaire des contacts directs avec les entreprises
- Les **grandes entreprises sont présentes quand l'actualité parlementaire** les incite à s'exprimer auprès des parlementaires, mais aussi par **des actions régulières** (petits déjeuners, visites de sites, réunions avec les dirigeants. Les parlementaires sont demandeurs de contacts de ce type, même si ce n'est pas le PDG qui les reçoit. Certains se plaignent d'entreprises au lobbying trop tardif, qui est contre-productif. Des critiques s'expriment aussi à l'égard de manifestations trop somptuaires où les parlementaires sont invités ou craignent le conflit d'intérêt
- Les PME et ETI : très présentes dans les exemples données par les parlementaires, elles sont, logiquement, plus présentes au plan local qu'au plan national, mais les parlementaires sont préoccupés du fait que le Parlement ne s'adresse pas assez à elles ni ne les écoute davantage.
- **A noter : Plusieurs parlementaires soulignent l'absence de porte-parole visible de l'industrie** en dehors des fédérations sectorielles.

15

Dans ce paysage, **la perception du Cercle de l'Industrie est plutôt floue** : très peu de parlementaires avouent ne pas le connaître, quand la plupart prétendent le connaître malgré la méconnaissance manifeste qu'ils en ont. Quelques parlementaires livrent leur appréciation pour constater sa faible visibilité au Parlement et le fait que ses positions ne sont pas connues ; ils le décrivent comme un cercle élitiste très éloigné de leur quotidien de parlementaire.

La question des stages en entreprise ne soulève pas d'enthousiasme particulier, entre un intérêt poli dans la plupart des cas et une hostilité de certains élus, qui jugent le terme « stage » inadapté, ridicule voire infamant. Ceux qui n'y sont pas opposés énoncent les

conditions pour le succès de telles formules. Pour eux, il faut : l'adhésion réelle du parlementaire, une priorité aux nouveaux élus, des actions dans la durée (IHEE) et un format qui ne soit pas du tourisme industriel. Beaucoup doutent que des stages permettent de résorber un problème de formation économique de base des élus. D'autres, enfin, souhaiteraient que des responsables industriels viennent aussi en stage auprès des parlementaires.

De façon générale, les pistes suggérées par les parlementaires pour développer le dialogue avec l'industrie mettent en avant quatre éléments :

- des actions ciblées sur les élus pertinents,
- des actions qui s'inscrivent dans la durée,
- des actions qui privilégient le concret et le contenu,
- des actions proches du terrain.

SITUATION DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Les propos recueillis font ressortir une grande convergence dans l'appréciation relative à la situation industrielle de la France et dans les causes identifiées pour l'expliquer. Les pistes évoquées pour remédier à la situation font apparaître des différences liées moins aux appartenances partisans qu'aux choix des leviers les plus efficaces (Europe, France, territoires) ; il est frappant de constater que les modalités de l'intervention publique sont définies en termes à peu près semblables, la place des politiques publiques étant clairement vue sur le mode de l'accompagnement et de l'incitation.

1. UN CONSTAT INQUIET ET LUCIDE

Dans l'ensemble, les parlementaires se retrouvent pour constater le recul industriel français, qu'ils illustrent par des chiffres globaux mais aussi et surtout par une multitude d'exemples dans leur circonscription, leur commune, leur département d'élection. Le déclin industriel est pour eux une donnée tangible, sur laquelle ils mettent des noms, des chiffres, des réalités.

17

▪ Un problème général de compétitivité :

Les parlementaires soulignent l'accélération de la désindustrialisation de la France depuis 15 ans, marquée par la disparition de pans entiers de l'industrie et ses conséquences en termes d'emploi et des difficultés à l'exportation.

C'est un peu brutal mais la désindustrialisation de la France est un fait. Nous avons perdu 500.000 emplois industriels depuis 2000. De fait, l'industrie se fait ailleurs.

Je n'ai rien de très original à dire sur le sujet. Des pans entiers de l'industrie ont disparu.

A travers les réponses, transparaît l'idée que la dynamique industrielle a été transférée hors de France, que cette évolution a été très rapide et s'est faite dans des proportions considérables.

Pour beaucoup d'entreprises, la question n'est pas de savoir si mais quand elles vont disparaître ou partir. La dynamique n'est plus chez nous, elle est ailleurs. En 1982, les Etats-Unis et l'Europe représentaient chacun 30 % de l'industrie électronique dans le monde ; aujourd'hui chacun représente 5 %.

Chacun s'accorde à identifier la perte de compétitivité comme le handicap le plus fort pour l'industrie française, même si certaines voix soulignent la nécessité d'affiner le diagnostic.

Les problèmes à l'export s'expliquent parce qu'on manque de politiques de filières, d'accompagnement à l'export, parce qu'on a un problème de compétitivité coûts et hors coûts.

Les outils de mesure de notre compétitivité ne sont pas parfaits. On ne peut pas savoir ce qu'il en est par branche, par sous-branche. Mais ce qu'on voit bien c'est qu'on est en baisse de notre compétitivité.

- **Le sentiment largement partagé que la France est confrontée à une mutation plus qu'une crise :**

Pour les parlementaires, tout change : les modes de production, les modes de gouvernance des entreprises, les modes de consommation. Ce changement s'est accéléré depuis quelques années et représente un bouleversement sans précédent.

Nous ne sommes pas en crise mais nous traversons une mutation profonde des modes d'organisation, de gouvernance. Il y a un décloisonnement qui percute les organisations.

On est dans une industrie qui se métamorphose.

Ces changements sont le fait des contraintes en matière de concurrence, de la mondialisation, mais aussi des évolutions technologiques.

La question est de savoir ce que c'est que l'industrie. Elle a muté, évolué très vite. Il faut travailler en innovation ouverte et décloisonnée.

Le digital, ça change les relations de travail, les modes de gouvernance, le dialogue social, les relations avec le consommateur.

- **Certains points de vue invitent à voir la réalité sous un œil différent**

On note un point de vue divergent –un seul–, qui estime que l'industrie va mieux qu'on le dit en termes de valeur ajoutée (part dans la valeur ajoutée globale) et de productivité

L'industrie se porte mieux que ce que le rapport Gallois affirme. La tendance des politiques est de ne regarder que l'emploi. La valeur ajoutée de l'industrie dans la valeur ajoutée globale et la productivité ne baisse pas. La richesse française continue à venir de l'industrie bien que l'emploi y disparaisse. Sur la partie chiffre d'affaires, on a un sujet d'exportation, et donc d'investissement et de recherche, et là nous sommes en danger.

Par ailleurs, certains rappellent le lien entre industrie et services et le fait que l'essor des seconds est intimement lié à l'activité industrielle. Au point que certains rappellent que la baisse de l'emploi industriel s'explique aussi par des externalisations de services.

Regardez Seb : ils ont des chaînes de production et des objets connectés. C'est un industriel qui vend aussi du service

Certaines voix s'expriment pour une lecture du contexte industriel qui prenne en compte les mutations en cours : le décloisonnement des frontières entre secteurs ferait que l'industrie dont on déplore la disparition n'est pas l'industrie d'aujourd'hui mais celle d'hier ; les acteurs politiques et économiques auraient trop souvent un regard décalé et en retard sur les évolutions à l'œuvre dans le monde des entreprises.

Sur les objets connectés, on a des trains de retard. Il faut regarder ce que Google et Facebook rachètent comme boîtes. La France pendant ce temps se regarde le nombril. Peut-on faire revenir des lignes de production ? Oui, mais il y a d'autres aspects à traiter, comme les enjeux logistiques.

Il est urgent pour un certain nombre de personnes interrogées d'adopter une vision dynamique de l'économie, et en particulier des réalités industrielles, qui se prêtent traditionnellement à une structuration par branches d'activités, alors que la réalité bouscule cette approche. Dans cet ordre d'idées, l'exemple de Google –mutation d'un moteur de recherche en acteur de la gestion de l'énergie et de la santé– apparaît comme emblématique de cet éclatement des catégories traditionnelles.

Il faut que les politiques comprennent que Google n'est plus un simple moteur de recherche mais un opérateur de santé. Il y a des acteurs qui ont anticipé les mutations dans le domaine de la santé, d'autres les subissent.

19

Je constate qu'on confond ressources technologiques (numérique, micro-électronique, biotechnologies) et industrie : les technologies irriguent l'industrie (le textile, l'automobile), et de façon large (les biotechnologies n'irriguent pas uniquement le secteur du médicament).

La vraie révolution copernicienne sera d'arrêter de penser en « silos » et d'avoir une approche en termes de « métissage ». L'avion par exemple est un assemblage de technologies très pointues. Mais en bons jacobins centralisateurs, nous ne voyons l'économie que par grands secteurs

2. DES RESPONSABILITES MULTIPLES

Les parlementaires sont très diserts sur les causes de la situation de l'industrie française, qui sont multiples, avec une focalisation certaine sur les politiques publiques.

- La perception générale d'une France qui n'a pas fait le choix de l'industrie :

La rupture se serait produite à la fin des années 90 où l'idée dominante était à l'annonce de la fin de la société industrielle, à l'avènement des services, au renoncement au maintien de secteurs entiers de l'industrie, pour des biens qu'il était préférable de fabriquer ailleurs.

Culturellement, on n'a pas fait le choix de l'industrie, les pouvoirs publics autant que les décideurs privés. Ils se sont laissé séduire par les fonds de pension.

J'ai vu l'inconscience de la fin des années 90 : la tertiarisation de l'économie, le tourisme, allaient prendre la place de l'industrie. Même dans ma région, industrielle, parler d'industrie, c'était has-been !

La référence à cette période se fait indépendamment de toute référence politique à telle alternance ou changement de cap gouvernemental. Elle décrit un état d'esprit général et largement partagé.

La gauche fait remonter la baisse à 2002 parce que c'est plus commode politiquement. Or, la bascule s'est faite à partir de 1997

Le cas Pechiney revient souvent dans les propos entendus. Il a été vécu par un certain nombre de parlementaires comme un véritable traumatisme. Certains y voient même une forme de trahison des élites.

Les X-mines, les énarques dans les années 90 nous avaient expliqué que l'industrie c'était fini, que l'usine du monde c'était dorénavant le Maroc et l'Asie et que nous devons tout focaliser sur l'économie de l'intelligence. Avec ce raisonnement, ces génies ont vendu Pechiney alors que c'était la meilleure industrie de l'aluminium au monde. Ils l'ont vendu aux Canadiens !

20

- **Le rôle des politiques publiques :**

Les politiques publiques viennent au premier rang des responsabilités désignées pour expliquer la situation présente de l'industrie. Si l'incrimination du poids des taxes, du niveau des charges et de la complexité et la lourdeur des réglementations constitue un thème plus présent à droite qu'à gauche, les clivages partisans ne sont pas toujours aussi nets.

Ainsi, un député socialiste tient un discours pro-entreprise :

Il faut simplifier le code du travail, revoir la fiscalité, alléger le coût du travail, simplifier pour accélérer les prises de décision dans les entreprises. Il faut sécuriser le salarié et sécuriser l'employeur par des règles plus souples; on sait qu'il y a des mobilités sectorielles et géographiques à organiser.

Tandis qu'un parlementaire de droite en appelle à l'investissement public :

L'Etat serre les budgets aveuglément : il ne regarde pas les bonnes et les mauvaises économies à faire. Toutes les dépenses structurantes ont été supprimées

Plus généralement et pour schématiser, à droite, la sensibilité à la question de la transmission des entreprises et aux rigidités du code du Travail domine, tandis qu'à gauche,

c'est la baisse des investissements qui inquiète les personnes rencontrées, qui évoquent le besoin en fonds propres et la nécessité d'avoir des fonds d'investissements actifs.

Les droits de succession empêchent la transmission des entreprises. Il faut conforter les fonds propres des entreprises. Sarkozy avait engagé les choses dans ce sens et Oséo avait apporté beaucoup d'améliorations.

Il faut créer des fonds capitalistiques, qui investissent dans les biotechs, car les porteurs de projet manquent de capitaux et la BPI n'y pourvoira pas

Si l'on entre dans le détail du jugement que portent les parlementaires sur les politiques publiques, plusieurs aspects ressortent assez nettement.

- Le manque de stabilité des règles et l'incohérence de certaines décisions :

Ces remarques se concentrent sur les errances de la fiscalité et sur la gestion du dossier de l'écotaxe par le gouvernement.

En matière de fiscalité, on accepte des situations non stables. Comment peut-on faire des offres industrielles ? On ne peut pas être sûr de son taux de marge. Il faudrait un préavis d'un an avant de faire tout changement en matière fiscale. Donner de la visibilité aux entreprises est très important dans l'industrie ; plus que dans les services.

Quand la ministre de l'environnement décide la suppression de l'écotaxe, ce sont 450 millions d'euros directement affectés aux infrastructures en moins, autant de fonds dont nous avons besoin.

Le poids des normes –notamment environnementales– est désigné par de nombreux parlementaires comme un frein au développement économique.

Il y a aussi toutes ces règles environnementales : on s'est créé des normes très contraignantes que les autres n'ont pas. C'est la double peine !

Des questions de visibilité, de lisibilité se posent : les entreprises ont le sentiment que les règles du jeu ne sont pas fixées, stables.

- Le rôle négatif de l'administration :

Pêle-mêle sont évoqués le caractère tatillon de certaines administrations, qui en rajouteraient souvent sur une réglementation déjà lourde, la frilosité de certains préfets à propos notamment de la lenteur dans les délais de délivrance des autorisations, si on les compare à l'Allemagne, et la gestion étroitement budgétaire d'administrations dénuées de vision économique.

On en rajoute sur ce que fait Bruxelles en termes de règles, de normes. En Allemagne, une autorisation prend en moyenne 6 mois. En France, c'est entre

3 et 5 ans. Les Allemands sont moins bêtes que nous parce qu'ils sont plus près du terrain.

Les préfets doivent être des facilitateurs, mais ils ne sont pas toujours à la hauteur. C'est en partie un problème de formation. Ils n'ont pas la connaissance des entreprises.

- L'inadéquation du système de formation aux besoins des entreprises :

Ce point est souligné pour expliquer le paradoxe d'un taux de chômage élevé qui persiste malgré des problèmes de pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs.

- L'influence négative du principe de précaution :

Le principe de précaution est fustigé par ceux qui estiment qu'il bride la recherche et l'innovation. Les réponses révèlent combien la question du gaz de schiste marque les esprits, au point même de capter la totalité des débats, alors que le principe de précaution pose des questions de façon générale.

Je soutiens la proposition de loi Woerth, qui propose de remplacer le principe de précaution par un principe d'innovation responsable. Mais la question du gaz de schiste va polluer le débat.

22

Le principe de précaution a empêché la France de seulement même réfléchir à la possibilité d'extraction des gaz de schiste alors que dans le même temps les USA ont basé leur rebond de croissance sur la même activité. Résultat, les entreprises françaises exportent leurs savoirs faire et leurs activités à l'extérieur du territoire national.

- L'inadaptation des politiques publiques au nécessaire développement des PME

Certains points de vue soulignent le prisme « grande entreprise » des politiques publiques. Cela ressort clairement pour ce qui concerne les normes, mais les commentaires portent aussi sur un plan plus général.

On a trop compliqué la vie des entreprises, à tous les niveaux. Ne peuvent s'en sortir que les très grandes entreprises. On n'a pas suffisamment d'ETI. C'est un handicap.

Une certaine collusion entre élites publiques et privées est également pointée dans certains propos, dont l'effet serait préjudiciable à la prise en compte des besoins des petites entreprises, dont la croissance serait empêchée, alors que dans le même temps chacun s'accorde à déplorer le manque d'ETI en France.

Le problème de la France, ce sont les monopoles. Ils sont trop protégés. Le système étatique est très organisé autour de grands consortiums et les petits ne peuvent pas percer. Il y a comme un plafond de verre. Ne peuvent s'en

sortir que ceux qui passent par les gros. Je veux bien aider les gros mais il faut que ça permette aux petits de progresser.

Les politiques publiques ciblent trop les grands groupes. Les sous-traitants ne sont pas assez touchés. Sans vouloir faire le débat des petits contre les grands, les politiques publiques ne sont pas adaptées à la taille de la plupart des entreprises.

- **La financiarisation de l'économie**

Le procès de la finance et de son emprise sur l'activité industrielle est récurrent dans les propos recueillis, qui opposent la logique court-termiste des financiers à la nécessité d'inscrire les stratégies industrielles dans la durée.

Quand les actionnaires sont devenus des fonds de pension qui exigent un rendement de 8 ou 10%, on n'est plus capitaine d'industrie mais gestionnaire de rendement. On constate que la recherche de profit s'oppose à la pérennité de l'industrie sur le long terme, l'investissement dans la recherche et développement.

- **La frilosité des banques**

23

Les banques sont montrées du doigt sur la question du soutien à l'investissement et de la prise de risque, qu'elles ne sauraient pas accompagner ni encourager.

Le problème du capitalisme français –c'est-à-dire les banques, les investisseurs– est qu'il n'aime pas l'industrie. Chez nous, les banques refusent de racheter une usine parce qu'elle est classée Seveso ! Alors que des entreprises étrangères le font !

Il y a une frilosité des banques. On n'a pas la culture du risque.

- **Une Europe sans stratégie industrielle**

Beaucoup de parlementaires déplorent l'absence de politique industrielle au plan européen. Bruxelles, en raisonnant sur un périmètre exclusivement européen, appliquerait des règles de concurrence inadaptées à la réalité économique, où la plupart des entreprises jouent sur une scène mondiale.

Les règles en matière de concentration aboutissent à la disparition de certaines entreprises. Si Péchiney avait pu fusionner avec Alusuisse, on aurait eu une solution continentale. Le problème vient de ce que Bruxelles apprécie les concentrations sur un périmètre européen alors que les entreprises agissent sur un périmètre mondial.

3. UNE FOI TRÈS FORTE DANS L'INDUSTRIE

Les inquiétudes exprimées par les parlementaires s'accompagnent d'une foi très marquée en la capacité de la France à avoir et développer une capacité industrielle forte. Ce point de vue est unanime parmi les personnes rencontrées. Les différences apparaissent sur le contenu à donner à cette affirmation et sur les modalités de mise en œuvre d'une stratégie industrielle.

- **Unanimité pour affirmer qu'il faut croire en l'industrie**

Cette unanimité se fonde sur un certain nombre d'arguments qui convainquent les parlementaires que la France a toutes les raisons de croire en son industrie.

La force de la France est d'avoir à la fois des champions nationaux qui sont des leaders mondiaux et un important tissu de PME innovantes.

Oui, la France peut croire à son industrie. Nous avons un tissu de PME dynamiques, innovantes, nous avons des leaders mondiaux, les Bouygues, les Total, l'industrie automobile, nous avons des entreprises dotées de stratégies mondiales, des ETI de belle qualité. Il n'y a pas lieu d'être inquiet sur la « matière ». Nous avons un outil industriel varié, qui recèle de quoi repartir, si les pouvoirs publics jouent leur rôle.

24

La situation de l'industrie est contrastée, avec, d'un côté, de gros fleurons performants dans certains secteurs –luxes, aéronautique, filière nucléaire– avec tout un tissu de PME innovantes, avec une réelle capacité économique. D'un autre côté, on a un déficit de culture industrielle en France avec la difficulté constituée par le manque d'entreprises moyennes.

L'excellence française en matière de recherche est mise en avant, à travers des exemples qui impressionnent parfois les parlementaires.

On a des boîtes qui font des recherches dans des domaines innovants, comme les éoliennes sous les mers.

- **Conviction qu'il ne peut y avoir d'économie forte et de croissance sans industrie**

Le lien entre croissance et existence d'un secteur industriel fort est établi par la plupart des personnes interrogées : sans industrie, pas de croissance !

Pour moi, l'industrie est le cœur du réacteur.

- **Volonté de ne pas opposer services et industrie, les premiers se nourrissant de l'activité industrielle**

Les parlementaires sont unanimes pour souligner l'imbrication entre services et industrie, qu'un certain discours avait eu tendance à minorer il y a une quinzaine d'années, au profit

d'une vision économique où les services remplaceraient l'industrie comme moteur de la croissance et de l'emploi.

N'oublions pas que le premier consommateur de services, c'est l'industrie.

Le pays est devenu de moins en moins industriel et de plus en plus basé sur les services. Pourtant les services demeurent rattachés à la production.

Il faut tirer les conséquences des 10-15 dernières années. Aujourd'hui, on assiste à un retour du balancier : on voit que services et industrie sont liés.

4. QUEL RÔLE POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

A gauche comme à droite, les politiques publiques apparaissent comme un élément clé de la stratégie industrielle. Les différences exprimées portent sur le degré et l'échelon pertinent d'intervention des pouvoirs publics.

- Unanimité pour considérer que la puissance publique a un rôle à jouer

Les réponses montrent une convergence pour estimer que le rôle des politiques publiques est d'agir comme un facilitateur, pour favoriser la mobilisation des acteurs (notamment au plan territorial), pour développer le lien recherche-entreprise

25

L'économie française a un problème de compétitivité. Il est nécessaire de lever les freins, d'aider notre industrie à évoluer, sur les questions de rapports sociaux par exemple. Le rôle de l'Etat est d'être un facilitateur, un médiateur. Il est nécessaire d'avoir un rapport de confiance avec les entreprises.

L'Etat est un facilitateur, un accompagnateur, doté d'un rôle d'impulsion le cas échéant (avec le CIR, par exemple).

Néanmoins, certains considèrent –et pas seulement à droite– qu'il faut surtout laisser les acteurs économiques libres.

Il faut que l'Etat fixe un cadre, sans chercher à favoriser tel ou tel, et surtout faire confiance, laisser faire les acteurs.

Il faut surtout laisser les entreprises se développer dans les domaines d'activités qu'elles déterminent et les accompagner. Il faut aider ceux qui ont de l'imagination à faire mais ne pas vouloir diriger. Juste donner les moyens de grossir.

L'écologie industrielle peut se mettre en place naturellement, les initiatives ont lieu entre industriels, qui n'ont souvent pas besoin de nous. Eventuellement, le rôle des pouvoirs publics est de les accompagner.

- **Approbation de l'orientation donnée avec le CICE et le Pacte de responsabilité**

Globalement, les orientations gouvernementales sur ces points sont approuvées parce qu'elles vont dans le bon sens ; elles n'en sont pas moins critiquées pour leur complexité (à droite) et assortie de deux questions :

- o La question de savoir si cet effort est suffisant :

Le pacte de compétitivité, le CICE sont certainement des mesures qui auront un effet positif mais on ne peut pas dire aujourd'hui si ces effets seront à la hauteur du coût pour les finances publiques.

- o La question de savoir si la France a encore le temps d'éviter un décrochage par rapport à ses concurrents :

On a tout le dispositif CICE, qui va dans le bon sens. Donc, dans le désordre et de manière imparfaite, on est en train de faire évoluer les choses. La question est : est-ce qu'on va assez vite pour rester dans la course ?

- **Idée générale : on ne retrouvera pas ce qui a été perdu : les secteurs qui ont disparu ne pourront pas renaître**

Arrêtons de faire croire au Père-Noël : ce qui a disparu ne reviendra pas.

Il est notable que ce point de vue ne fait pas l'unanimité. Certains estiment qu'aucune bataille n'est perdue à condition d'avoir une volonté et une capacité d'adaptation et d'anticipation, pour ne pas subir les évolutions. L'exemple du textile et de ses mutations est cité plusieurs fois.

Il ne faut pas penser que ce qui est perdu n'est pas rattrapable. Je ne suis pas du tout d'accord avec cette idée. Dire cela c'est refuser de se réformer. Toutes les conditions sont réunies en Europe pour relever l'industrie. Regardez l'industrie automobile au Royaume Uni... Mais pour cela, il faut accepter les capitaux étrangers. On a tous les ingrédients mais il faut une politique d'accompagnement.

Rien n'est perdu, parce que nous avons des entrepreneurs qui ont des idées et innovent

En France, on entend plus l'arbre qui tombe que la forêt qui pousse. Prenons l'exemple du textile : la niche du textile médical, ça fonctionne parce qu'ils ont modifié radicalement leur façon de fonctionner, ils ont tout remis à plat. Et si les labos développent des relations directes avec les patients, c'est pour des raisons. Les pharmaciens devraient voir ça plutôt que de taper sur la loi Macron.

- **On ne peut pas mettre la priorité sur tout, il faut aller sur ses points forts**

Les secteurs les plus cités comme étant porteurs pour l'industrie sont l'énergie, l'aéronautique, les industries de santé, les transports. Ces secteurs incluent bien évidemment les PME innovantes.

L'avenir réside dans quelques champions, et dans des PME qui tournent. Il est nécessaire de créer des champions mondiaux. Il sera possible d'en voir plusieurs, mais pas dans chaque domaine.

Il y a le secteur de la santé, dont on doit bien comprendre qu'avant tout il est producteur de richesse. On n'y pense pas mais c'est très important. Il y a bien sûr l'aéronautique, le spatial, les branches de l'énergie.

Aller sur ses points forts ne signifie pas renoncer à moderniser et reconverter intelligemment des secteurs traditionnels.

Aujourd'hui, il faut accompagner les industries qui restent. Dans le domaine du textile par exemple, la région Rhône-Alpes est passée devant la région Nord, car nous avons su amortir la crise du textile en aidant la montée en gamme, sans chercher à tout sauver. La branche a été soutenue par les pouvoirs publics. C'est pareil dans la plasturgie et la métallurgie.

27

Selon moi, deux discours sont possibles : on sauve tous ceux qui sont menacés et en conséquence, on maintient des canards boiteux, ou bien on envisage la rénovation et on se pose la question du devenir des anciennes industries.

- **Développer le nombre d'ETI**

Cette recommandation se déduit du constat largement partagé du manque d'entreprises de taille intermédiaire en France, en raison du fait que trop peu de PME parviennent à grandir.

- **Reconnaître le caractère stratégique de la propriété intellectuelle (insuffisamment traitée, y compris dans le rapport Gallois)**

Ce point est soulevé pour illustrer le décalage entre la réalité vécue sur le terrain par les entreprises et le manque de discernement qui caractériserait les élites dirigeantes en France.

Je désespère qu'on arrive enfin à s'intéresser à la propriété intellectuelle. Je trouve que les industriels, quand ils s'y intéressent, se battent tout seuls. Ils n'ont pas de soutien politique.

Les entreprises de ma circonscription me parlent de propriété intellectuelle, mais il n'y avait pas une ligne dans le rapport Gallois sur le sujet.

- **Adapter l'offre de qualifications aux besoins des entreprises**

Les parlementaires sont nombreux à déplorer les problèmes de recrutement dans l'industrie. Le système de formation suscite certaines appréciations très catégoriques et négatives, à la fois sur le fonctionnement du système de formation, ses rigidités et son mode de financement.

La première des réformes à entreprendre est de revoir en profondeur les systèmes de formation pour les rendre plus en accord avec les besoins des entreprises.

Les signaux sont contradictoires : les pouvoirs publics constatent des pénuries de main d'œuvre mais on a tué l'apprentissage depuis deux ans !

L'utilisation de l'argent de la formation professionnelle est un scandale.

La question de l'image des métiers de l'industrie et de leur nécessaire revalorisation est également évoquée, notamment pour cibler le manque de coopération de l'Education nationale sur ce plan. Des élus s'inquiètent du manque d'attrait des jeunes pour l'industrie même lorsque leurs parents y travaillent.

On ne prépare pas les jeunes à aller travailler dans l'industrie. Il y a un problème culturel : il faut dire que l'industrie a un avenir. Les enfants d'aujourd'hui dont les parents travaillent chez Exxon, Total, des postes plutôt rémunérateurs, ne voient pas leur avenir dans l'industrie. Il faut remettre l'industrie au goût du jour.

Quand j'interviens dans les lycées, je suis frappé de voir combien l'industrie apparaît comme un « no future ». D'ailleurs, lors d'un forum des métiers, alors qu'il y avait eu une volonté de valoriser les métiers de l'industrie, nous avons essuyé un refus de la part des personnels de l'Education nationale, qui n'en voyaient pas l'intérêt. Nous avons peu de formation pour préparer aux métiers de l'industrie, alors que nous avons de grands besoins.

- **Impulser une véritable stratégie industrielle au plan européen**

Arguant du fait que les politiques publiques à l'échelle nationale ne permettent pas de faire la différence pour des économies de la taille de la France face aux défis de la mondialisation, un certain nombre de parlementaires soulèvent la question du manque d'impulsion au plan européen et plaident pour une politique industrielle à ce niveau. L'installation de la nouvelle Commission à Bruxelles suscite des espoirs d'une inflexion de la position timide de Bruxelles sur ce plan.

Je suis pour une politique industrielle au niveau européen. Malheureusement, c'est encore un gros mot à Bruxelles. C'est notre devoir européen de mener une politique européenne, avec un axe franco-allemand fort.

L'Union européenne n'a pas eu à ce jour de stratégie industrielle, ce qui est une déficience par rapport à sa stratégie en matière agricole. La Commission européenne n'a un commissaire avec le mot « industrie » que depuis 2004

Plus généralement, les parlementaires soulignent le rôle important du droit communautaire dans la vie des entreprises et la nécessité d'associer les industriels aux décisions qui les concernent.

Les décisions doivent être prises au niveau européen. Sur l'aspect normatif, c'est très important. Et il faut consulter les industriels quand on le fait.

Certains parlementaires établissent un lien entre l'Europe et les dynamiques régionales. Ce thème de l'Europe des régions est naturellement vivace chez les parlementaires qui sont aussi élus régionaux.

Il faut se poser la question de la représentation à Bruxelles. Nous ne sommes pas présents là où nous devrions être. Les länder sont représentés à Bruxelles et chacune des représentations de länder équivaut en nombre à l'ensemble de la représentation française ! Je serai favorable à des fusions/partenariats avec des régions européennes qui nous ressemblent.

29

- **Impliquer les territoires dans l'accompagnement des industries**

La puissance publique peut agir. Elle a des outils : plans industriels, pôle de compétitivité). Des outils, il y en a des dizaines mais on pourrait en rationaliser un certain nombre. Dans la réforme territoriale, il faudrait donner un rôle plus fort aux régions.

Des élus estiment que les régions sont souvent les mieux placées pour concourir aux objectifs fixés par l'Etat, tout en reconnaissant que des dynamiques se produisent entre industriels eux-mêmes au plan régional, pourvu qu'existe un environnement favorable.

La question des filières est essentielle, et doit se vivre en région. Les 34 plans couvrent tous les champs de l'industrie et ne laissent aucun angle mort ; chaque région doit sélectionner en fonction des avantages qu'elle possède, afin de participer à la volonté d'un Etat stratège.

Ce qui est attendu de la part des collectivités, ce ne sont pas des aides (on en connaît les limites – financières, règles européennes), mais un environnement favorable : des infrastructures, de la formation, de la mise en relation dans une logique de filière.

Pour certains, miser sur les territoires est d'autant plus pertinent que l'Etat n'est pas forcément l'échelon le plus pertinent pour traiter d'une diversité de situations et que les moyens d'accompagnement sur le territoire sont parfois plus importants que ceux mis en œuvre par l'Etat.

Je pense qu'il faut arrêter avec les politiques nationales. On ne peut pas avoir les mêmes règles dans toutes les régions. Ces politiques ne sont bien souvent qu'incantatoires.

Si on prend l'exemple d'un plan Nouvelle France Industrielle / Montebourg, l'Etat consacre 2,5 millions d'euros au Plan Robot ; ma région y a consacré 3 millions d'euros !

Un parlementaire propose que les régions puissent entrer au capital de certaines sociétés, comme les Länder allemands le font pour ancrer des entreprises sur leur territoire et éviter des OPA étrangères.

Entrer au capital, c'est mieux que subventionner. Le Bade-Wurtemberg a des participations dans le capital de Mercedes, ce qui n'empêche pas cette dernière d'être compétitive. Nous, il nous faut un décret en Conseil d'Etat, donc deux ans, pour mettre en place une participation de la région Rhône-Alpes à hauteur de 2% du capital d'Euronews ! De même, le land Basse-Saxe, par sa participation au capital, a un droit de regard sur Volkswagen, ce qui ne pénalise pas pour autant sa compétitivité. Le capitalisme rhénan s'assoit sur une base territoriale et une fidélité qui compte sur le long terme.

30

D'autres avis s'expriment pour contester à la Région toute efficacité économique et plaident pour une approche plus locale.

Tous les élus sont confrontés à l'industrie sur leur territoire : par le terrain, ils comprennent, sont aux prises de ses enjeux, contrairement à Bercy, qui agit à l'aveugle, comme la Région d'ailleurs. Aujourd'hui, on pousse le rôle économique de la région. S'il est nécessaire d'avoir un véritable suivi entre les acteurs du territoire, la région n'est pas dans une logique d'accompagnement des territoires : elle est trop éloignée des réalités économiques, des entreprises.

LES ENJEUX INDUSTRIELS DANS LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Les parlementaires ont été interrogés sur la façon dont les enjeux industriels selon eux sont traités à la fois dans le travail de terrain du parlementaire et dans l'activité du Parlement proprement dite.

1. CONSTAT PARTAGE D'UNE INCULTURE ECONOMIQUE GENERALE ET D'UNE MECONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE PAR LES PARLEMENTAIRES

Il est très frappant de mesurer, à travers les propos recueillis, la sévérité des députés et sénateurs interrogés sur le milieu parlementaire. Ils déplorent en termes très durs le manque de connaissance de l'entreprise et de culture économique de leurs collègues. Même s'ils s'excluent généralement eux-mêmes du champ de la critique, ces parlementaires reconnaissent néanmoins qu'ils manquent parfois d'informations ou n'ont pas toujours les moyens de travailler les questions de fond dans de bonnes conditions, façon implicite de reconnaître qu'ils ne sont pas toujours « au niveau » ou que les services du Parlement ne sont pas suffisamment outillés. Quelques-uns cherchent à se distinguer en soulignant le fait qu'ils connaissent le secteur privé pour y avoir été salarié ou entrepreneur. De fait, le contenu de leurs propos révèle une ouverture et compréhension à l'égard des problématiques, sinon industrielles du moins entrepreneuriales.

31

- Une caractéristique qui toucherait l'ensemble de l'éventail politique

Le procès en ignorance instruit par les parlementaires rencontrés émane aussi bien de la droite que de la gauche.

Non, on ne parle pas assez d'industries. Je suis atterré du manque de connaissance du monde de l'entreprise par les députés. C'est d'autant plus paradoxal qu'ils sont sensibles à la question de l'activité économique au niveau local.

On est confrontés à un progrès de l'inculture économique chez les élus

Quant au jugement porté, il vise davantage la majorité en place, ce qui est logique puisqu'elle est responsable de l'orientation des textes qui sont votés. Les commentaires les plus rudes viennent d'ailleurs le plus souvent de la gauche, qui règle ses comptes avec les orientations économiques du Parti socialiste au cours de la dernière décennie.

A gauche, il y a deux raisons à cette inculture : l'éloignement du Pouvoir pendant 10 ans et les choix de Martine Aubry.

Martine Aubry a tué la dynamique sociale-démocrate avec en particulier les 35 heures telles qu'elles ont été appliquées générant 7 niveaux de smic. Nous sommes encore dans une queue de comète de l'époque de la redistribution. L'organisation même du PS est très peu dans une logique économique.

De façon générale, les politiques ne seraient malheureusement conscients des problèmes de l'industrie que trop tard, lorsque les usines licencient ou ferment.

C'est très grave, les entreprises n'existent pas aux yeux des élus, excepté celles du CAC 40, qui suscitent la défiance. Les vertus pédagogiques n'arrivent que quand les entreprises ferment...

Pour certains, cette situation entrave le travail parlementaire, au point que certains élus proposent ou votent des textes mal conçus, mal inspirés voire inapplicables.

Mes collègues ne savent pas pour la plupart ce qu'est un bilan. Un chiffre d'affaires, on n'est que quelques-uns à savoir ce que c'est. La conséquence, ce sont des amendements qui n'ont aucun sens ; c'est aussi le fait que n'importe quel lobby peut vendre n'importe quel amendement à qui il veut. On va le voir avec la loi activité, comme ça avait été le cas avec la LME.

- **Une situation qui s'expliquerait en partie par la sociologie parlementaire :**

La raison généralement avancée pour expliquer l'inculture des parlementaires tiendrait au fait que trop peu d'élus auraient l'expérience du secteur privé, et que beaucoup seraient des fonctionnaires ou d'anciens apparatchiks de partis ou collaborateurs politiques (assistants parlementaires et collaborateurs en collectivité territoriale).

Ils ont une conception théorique des choses, liée à la sociologie de l'Assemblée nationale. Mes collègues n'ont aucune appréhension de ce que sont la marge brute, un comité d'entreprise. Avant d'envisager une mesure sur le sujet, il faut commencer par expliquer ce que c'est !

Un parlementaire nuance cette appréciation en relevant que certains élus, sans avoir de parcours dans le secteur privé, manifestent une ouverture et une compréhension de problématiques d'entreprises, parce qu'ils y sont sensibles ou qu'un déclic s'est produit au contact d'entrepreneurs. Les critères à prendre en compte ne se réduiraient donc pas seulement à la sociologie des assemblées.

C'est moins la sociologie, les métiers, l'origine, que l'intérêt personnel qui comptent. Prenez Gérard Collomb, il est agrégé de lettres et il s'est beaucoup intéressé aux sujets économiques en fonction des sujets marquants sur le terrain, donc il les connaît. Il faut un intérêt pour ces sujets, de la disponibilité pour entendre. Il faut arriver à capter les signaux faibles, ce que Collomb a fait avec l'industrie du jeu vidéo, par exemple. C'est parfois le fruit du hasard.

- **Un problème davantage culturel que partisan ?**

L'éloignement des parlementaires à l'égard des questions industrielles et entrepreneuriales ne se réduirait pas à une lecture gauche-droite, selon les clivages partisans. Il s'expliquerait aussi et surtout pour certains par des raisons culturelles. La droite serait donc également touchée par le phénomène d'incompréhension ou d'indifférence à l'égard des problématiques d'entreprise et du fonctionnement de l'économie.

Pour une majorité de députés, l'entreprise est un acquis. Ils ne croient pas que lorsqu'une entreprise licencie, c'est qu'elle a des problèmes. Ils voient une politique qui donne de l'argent aux patrons, ils pensent que ce sont des cadeaux aux patrons. Ils sont incapables de scénariser la politique en faveur de l'entreprise.

Mais le facteur culturel le plus marqué serait une forme de prégnance de l'idéologie marxiste, qui empêcherait de regarder et d'accepter le rôle central que joue l'entreprise dans la création de richesse et d'emplois.

L'organisation même du PS est très peu dans une logique économique. Il y a un problème de culture générale au PS, j'ai pu le mesurer lors du discours de politique générale de Valls, où seulement une poignée de députés PS ont applaudi quand le premier ministre a dit que c'étaient les entreprises qui créaient la richesse et les emplois.

On a une incapacité à expliquer à gauche que sans entreprises on n'a pas d'emplois

33

2. LES QUESTIONS INDUSTRIELLES SONT VUES PRINCIPALEMENT SOUS L'ANGLE LOCAL

Il n'est pas surprenant que des élus abordent les sujets économiques et sociaux à travers le prisme de leur expérience de terrain. Il en est de même tout naturellement pour les questions industrielles. En l'occurrence, le tropisme local s'exprime dans des proportions particulièrement marquées, qui peuvent s'expliquer du fait que la question industrielle est devenue très sensible. Les élus vivent comme de véritables traumatismes les disparitions d'entreprises dans leurs communes, leurs circonscriptions, leurs départements. Leurs propos sont constamment émaillés de noms d'entreprises qui ont fermé. Ceci explique à l'inverse l'enthousiasme que les parlementaires expriment à l'égard des entreprises qui réussissent dans une compétition mondiale de plus en plus forte.

- **Les parlementaires abordent les réalités industrielles au premier chef dans leur circonscription ou leur département**

Il s'agit d'un phénomène parfaitement logique et naturel, que revendiquent d'ailleurs des parlementaires.

La connaissance de sa circonscription est la première expression pour un parlementaire.

Oui. Le prisme local est inévitable.

Le refrain habituel des élus, c'est « tout va mal sauf dans mon territoire où il y a des gens formidables qui se remuent ».

L'industrie pour un parlementaire c'est toujours un tropisme local et par ailleurs les questions sur lesquelles on travaille à Paris.

- **Ceci crée un tropisme local, dont sont conscients certains parlementaires**

Le fait de voir les problèmes sous un angle purement local conduit parfois à une vision biaisée de la réalité, qui peut porter préjudice à l'appréhension des questions dans leur ensemble et fausser le débat.

Le parlementaire ne connaît pas l'entreprise en général, sa gestion, sa réalité concrète, si ce n'est sous le prisme de sa circonscription.

34

Lors d'un débat sur l'énergie, on retrouve l'opposition entre ceux qui ont une entreprise liée à l'énergie éolienne dans leur circonscription, contre ceux qui sont dans le nucléaire. Il est difficile dans ces conditions d'avoir une stratégie d'ensemble. Les débats sont éthérés d'une certaine façon.

Certains se défendent de n'avoir qu'une vue locale et prétendent même que les exemples qu'ils voient de près leur permettent de mieux comprendre ce qui se passe dans un secteur d'activité entier.

Quand les questions arrivent à l'Assemblée, j'évite d'être pris en étau : j'ai une capacité à ne pas me laisser prendre par l'émotion de l'actualité d'un côté comme de l'autre. J'ai le siège de (...) dans ma circonscription, et leur principal site de production. Cependant, je suis en mesure de prendre du recul. Ces expériences de terrain me permettent d'intervenir en commission ou dans l'hémicycle avec des exemples précis.

A l'inverse, d'autres parlementaires estiment que le prisme local est problématique et ne permet pas aux élus de travailler de manière satisfaisante. Un bon travail parlementaire supposerait selon eux de pouvoir exploiter d'autres sources d'information.

Ils sont trop souvent biaisés par une vision trop locale de ses sujets. Pour être plus efficaces, il faudrait une Assemblée à 400 députés, dotés de vrais moyens. Si on n'est pas rapporteur, on n'a pas les infos.

Je connais bien l'industrie de la défense, mais pas l'ensemble des pans de l'industrie : je ne connais ni l'industrie, ni la pharmaceutique. Je connais un peu l'industrie automobile car j'en ai dans ma circonscription.

Tel député nous affirme qu'il rencontre des entreprises en dehors de sa circonscription, pour ne pas voir uniquement les sujets de son territoire d'élection et pouvoir appréhender la diversité des situations d'une région à l'autre.

Je ne reste pas que dans ma circonscription. Il est intéressant de voir la réalité des territoires. Par exemple, les conditions de création d'entreprise ne sont pas les mêmes selon le coin de France où on est.

- **La plupart des parlementaires interrogés déclarent rencontrer régulièrement des entreprises sur le terrain**

Il s'agit malheureusement au premier chef de celles qui vont mal et dont les dirigeants sollicitent leur député ou sénateur pour lui exposer leurs difficultés et lui demander parfois son soutien.

Ça fait partie du job du parlementaire. Surtout quand il y a un problème ou une urgence.

35

Au niveau local, moins on me voit, mieux je me porte. Je suis très présent sur les dossiers d'entreprises en difficulté, et je rencontre les entreprises qui le souhaitent, mais s'ils ne me le demandent pas, pourquoi les embêter ? Je considère que s'ils n'ont pas besoin de moi : tant mieux ! Ils savent que la porte est ouverte.

S'agissant des entreprises qui vont bien, certains parlementaires constatent qu'elles ne cherchent pas toujours à connaître leurs élus, en-dehors d'inaugurations, par exemple, ou lorsqu'elles rencontrent un problème.

Je voudrais un contact plus régulier : les entreprises se contentent de m'inviter pour les inaugurations.

C'est frappant de voir que les entreprises ne connaissent pas le député de la circonscription dans laquelle elles se situent. Elles ne viennent pas nous voir, nous présenter leur entreprise, leur secteur. Elles s'adressent à nous quand leur entreprise va mal ou quand un projet de loi les inquiète.

Des députés reconnaissent dans le même temps qu'ils ont une part de responsabilité dans cet état de fait.

Nous sommes mono-sujets dans l'industrie : nous connaissons les industries de notre circonscription, et nos thèmes de travail. Pour les autres, nous ne les connaissons pas.

- Des parlementaires frappés de schizophrénie ?

Des parlementaires jugent que certains de leurs collègues expriment une forme de schizophrénie à l'égard des entreprises, consistant d'un côté à considérer que l'industrie n'est pas à plaindre, en se référant aux résultats du CAC 40, et, de l'autre à déplorer la désindustrialisation de la France.

Il y a un double discours : les industriels ne sont pas à plaindre ; les industriels partent. Ce sont les mêmes personnes qui font ces constats incompatibles. C'est forcément que l'un des deux postulats est faux.

Par ailleurs, beaucoup de parlementaires critiquent les entreprises à Paris mais s'empressent de les accueillir sur leur territoire.

Ce qui est choquant c'est que les élus sur le terrain veulent que les entreprises s'installent chez eux. Mais au Parlement, leur posture est très différente. La polémique sur le « j'aime l'entreprise » est ahurissante, et décalée. Les maires, les députés, donnent des preuves d'amour permanentes aux entreprises, répondant sans cesse aux sollicitations ! Il y a un décalage entre le terrain et l'Assemblée nationale

36

3. AU PLAN NATIONAL, QUELS ECHANGES AVEC L'INDUSTRIE ?

Les parlementaires ont été interrogés sur la manière dont se font les échanges entre l'industrie et le Parlement au plan national, donc en dehors de ce qui se passe sur le terrain.

- Un lieu d'échanges pertinent : la commission des affaires économiques

Une convergence des réponses apparaît pour estimer que la commission des affaires économiques est le lieu pertinent d'échange entre acteurs industriels et parlementaires. Ceci est logique considérant les profils des parlementaires rencontrés, majoritairement membres des commissions des affaires économiques et des finances. Il est évident à leurs yeux que les contacts passent par la commission des affaires économiques, pour deux raisons :

- C'est là que se trouvent les parlementaires « spécialistes » des sujets industriels

Il faut cibler les parlementaires qui siègent à la commission des affaires économiques

J'ai un prisme commission des affaires économiques, dont l'industrie est au cœur des sujets. Le fonctionnement du Parlement fait qu'on ne peut pas être sur tous les sujets. La commission des affaires économiques est assez ouverte

Pour moi, il y a un lieu, c'est la commission des affaires économiques, qu'il faut faire tourner, avec deux sujets : comment intéresser les parlementaires aux questions industrielles ? Comment la commission des affaires économiques fait son travail ? Y compris sur les débats d'actualité : par exemple, sur la pénibilité, il faudrait mettre deux parlementaires en mission pour regarder réellement si et pourquoi les critères sont inapplicables

- C'est là que s'organisent les auditions des représentants des milieux économiques

Des voix s'élèvent néanmoins pour regretter le caractère compartimenté du travail parlementaire et la difficulté d'avoir une vision transversale des sujets,

Le corporatisme frappe partout. Les commissions parlementaires sont des bulles, des sphères fermées. Les administrateurs, les assistants de Présidents, tout cela forme de petites corporations. Il est difficile d'être multifonctions dans un Parlement. Ainsi, l'industrie, c'est le truc de la commission des affaires économiques, fief de 1/6 des parlementaires. C'est pareil pour les amendements. Si on veut les déposer pour la séance et qu'on n'est pas dans la commission, ce n'est pas fait pour !

37

- **De façon générale, les parlementaires ont l'impression de voir souvent les mêmes entreprises**

Il s'agit principalement des grandes entreprises, des entreprises publiques ou travaillant pour le secteur public

A Paris, je rencontre régulièrement des entreprises dans le cadre d'auditions. La difficulté est qu'on auditionne toujours les entreprises « connues ». On retombe toujours sur les mêmes. L'entrepreneuriat n'est pas souvent vu au-delà du CAC40.

LES RELATIONS PARLEMENT-INDUSTRIE

1. QUELLES SOURCES D'INFORMATION POUR LES PARLEMENTAIRES ?

Les parlementaires ont été interrogés sur les sources d'information qu'ils reçoivent de la part des organisations professionnelles et des entreprises et sur leur appréciation à ce sujet.

- Les fédérations sectorielles : un travail utile

Les parlementaires reconnaissent les fédérations professionnelles de branches comme fournissant un travail très utile. Ils citent en particulier le CCFA, le GIFAS, la FIM, l'UIC, l'UFIP et, bien sûr, l'UIMM, dont le bulletin est cité ; hors industrie, la Fédération nationale du Bâtiment et la FNSEA sont également citées comme très actives et visibles.

Le GIFAS a un annuaire de l'ensemble des entreprises, avec leurs boards, leurs structures... C'est un très bon outil, on le garde.

- Les entreprises : une source locale et nationale

Outre les entreprises avec lesquelles les élus sont en contact localement, et qui sont de toutes tailles (PME et établissements de grands groupes), les grands groupes leur adressent directement des informations à leur bureau au Sénat et à l'Assemblée.

- Les parlementaires se sentent à la fois surinformés et mal informés :

- Les rapports d'activité ne sont pas lus et sont considérés comme un envoi inutile aux parlementaires

Les rapports d'activité des entreprises, ça ne sert à rien.

On croule sous l'information mais on n'a pas toujours l'information utile. Or, l'enjeu c'est l'information. Un très bon format, c'est le 12/15 du Monde.

- Certains parlementaires disent compléter leurs informations auprès de Bercy et non auprès des entreprises ou de leurs organisations

Un des problèmes pour apprécier la situation est l'absence d'informations utiles. Je me suis personnellement trouvé en rade lors d'une conférence et j'ai dû demander à un gars du Trésor de me fournir des chiffres sur des investissements. La seule statistique c'est le Trésor.

- Certains ont une démarche plus systématique en cherchant l'information de manière proactive

Le contre-argument dans notre activité de parlementaire, on va souvent le chercher au Ministère des Finances. Mais il faut monter d'un cran en crédibilité. Trier l'information pertinente sous une forme digérable, c'est déjà bien. Il faut tenir compte du fait que le temps d'absorption de l'info est faible.

- **Mais, de façon générale, c'est le contact humain avec l'entreprise qui est plébiscité comme la meilleure source d'information pour les parlementaires**

Ce sont ces contacts qui m'apportent le plus. C'est concret, précis. A l'inverse, les auditions parlementaires formelles, ça ne sert à rien.

Il faut des formats qui permettent d'avoir un contact humain et personnel utile.

2. QUELS CONTACTS ? AVEC QUI ? SOUS QUELLE FORME ?

Les parlementaires sont contactés à différents niveaux, par des organisations interprofessionnelles et sectorielles et par des entreprises en direct. Leurs appréciations livrent des informations intéressantes et utiles sur leurs attentes et préférences en matière de relations et de dialogue avec le monde industriel.

- **La plupart des parlementaires ont une mauvaise image du MEDEF**

39

L'organisation patronale qui a vocation à représenter l'ensemble des entreprises en France souffre d'une mauvaise image, qui s'exprime à travers des appréciations très négatives, en traversent les différents groupes politiques.

Pourquoi choisir Gattaz quand on a Geoffroy Roux de Bézieux ? Gattaz parle à tort et à travers. Roux de Bézieux, on comprend ce qu'il dit, il n'est pas fou avec les mots.

En premier lieu, le MEDEF est perçu comme portant un discours trop politisé. Pierre Gattaz semble concentrer sur lui les commentaires les plus hostiles, particulièrement venant de la gauche. Un parlementaire de droite, de son côté, évoque avec amertume la façon dont une audition du Président du MEDEF s'est déroulée devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, où, après un long « tunnel », Pierre Gattaz aurait refusé de se prêter au jeu des questions/réponses avec les députés.

Il faut privilégier un discours sur l'industrie, l'innovation, la compétitivité, plutôt que les provocations de Gattaz. Alors que le discours est plutôt favorable aux entreprises, il ne faut pas pousser le bouchon trop loin. C'est un élément perturbateur alors que le terrain est favorable. Ce qui est difficile, c'est d'avoir un discours raisonnable : la compétitivité, mais pas à n'importe quel prix. Il s'agit de pouvoir vivre décemment.

Dans le même temps, Geoffroy Roux de Bézieux est ressenti comme plus crédible, même s'il n'est pas présent sur les problématiques industrielles.

Le MEDEF, c'est très compliqué, ça dépend des gens. Quand je vois le MEDEF, on m'envoie Roux de Bézieux. C'est le seul qui vient me voir. Mais il ne me parle pas d'industrie ! Le MEDEF ne porte pas le message de l'industrie française. Pourtant Gattaz a une très belle entreprise. Mais il a basculé dans un discours politique. C'est un vrai problème.

Le MEDEF est également vu comme exerçant un lobbying de dernière minute, qui est plutôt mal ressenti.

Je ne réponds pas aux invitations du MEDEF, de la CGPME : souvent, elles nous convoquent dans l'urgence, à la veille d'un projet de loi.

De son côté, un député de gauche saisit l'occasion d'écorner à la fois le MEDEF et certains de ses homologues de la Haute Assemblée, au nom de l'anti-libéralisme.

Le MEDEF a un fonctionnement particulier. Il a une position libérale, portée par quelques sénateurs identifiés.

- Les fédérations professionnelles sectorielles : des interlocuteurs plus crédibles

Les organisations sectorielles sont jugées plus crédibles que le MEDEF, parce qu'elles opèrent dans un registre technique non partisan et pratiquent des relations qui s'inscrivent dans la durée et la confiance avec leurs interlocuteurs parlementaires.

Les parlementaires se déclarent régulièrement sollicités par des organisations professionnelles sur les sujets dont ils sont en charge ou parce que la fédération compte des adhérents dans la circonscription ou le département du parlementaire. Certains n'attendent d'ailleurs pas d'être sollicités et prennent l'initiative de prendre contact avec les professionnels.

On est sur-invité à des tas de choses : le G5 de la pharma, le Bâtiment, l'Automobile. On nous propose de nous donner un panorama de tel ou tel secteur. On n'est pas obligé d'attendre d'être invité. On peut être à l'initiative. Par exemple, l'évaluation des politiques publiques est un aspect qui doit se développer.

Ils considèrent l'apport des organisations professionnelles comme partie intégrante du travail législatif.

Je les reçois régulièrement. C'est un aliment important de la réflexion. S'agissant des organisations représentatives de l'industrie, j'ai des relations avec l'Union française de l'industrie du pétrole, de la chimie, l'AFEP. J'ai peu de sollicitations de la part du MEDEF et de l'UIMM, sinon au niveau local, dans le cadre d'invitations génériques. Chaque loi amène son cortège de rencontres.

Certains parlementaires notent et apprécient une évolution de la part de certaines organisations, qui pratiquent un lobbying fondé sur le dialogue, sur un mode non revendicatif, ce qu'ils jugent moins agressif et plus constructif.

Aujourd'hui, je constate une évolution du mode de fonctionnement : les fédérations n'arrivent plus avec des amendements, mais des contributions / propositions (ASMEP-ETI). Cela me semble un travail plus intéressant de présenter une vision. Il s'agit d'être moins revendicatif et plus constructif. Un parlementaire n'a évidemment pas le temps de tout lire, il faut donc faire un tri, une simplification, une concertation.

Le souhait des organisations de pouvoir susciter l'émergence de parlementaires spécialisés sur des sujets est considérée par ces derniers comme une préoccupation légitime mais il existe des limites liées aux contraintes du travail parlementaire, qui font qu'il est difficile d'atteindre un objectif aussi ambitieux que le souhaitent les professionnels.

Les rencontres avec des entreprises ou avec des filières sont utiles. J'en suis sorti plus informé sur leur contexte, leurs enjeux. Mais, étant donné les réalités du travail parlementaire, on n'aura jamais 50 parlementaires sur le numérique.

Le temps du contrôle représente 50 % de l'agenda. Ajoutez-y l'initiative parlementaire et on arrive à une forte réduction du temps effectif de la production législative. Donc, les occasions législatives de traiter l'industrie sont rares et concernent un petit groupe de parlementaires. Pour le Cercle de l'Industrie, l'enjeu est de franchir ces limites, qui sont improductives. Bien sûr, il y a la question fiscale, mais la commission des finances est très transversale. Les gens qui vont s'intéresser à la fiscalité dans l'industrie, cela réduit encore le nombre.

Certains parlementaires s'avouent parfois perdus face au nombre d'organisations et à la complexité de la représentation de certains intérêts. Ils sont attentifs à identifier les entreprises derrière les structures de représentation.

Globalement, il y a trop de structures professionnelles et de représentation. C'est aux entreprises de savoir si elles veulent payer !

A l'Assemblée, on découvre la multitude des organisations et fédérations professionnelles. La question se pose de qui porte le discours derrière l'organisation. Quand on regarde de plus près, on mesure quel major domine dans telle fédération. Les industries sont présentes dans plusieurs fédérations. La question qui se pose est souvent à quel interlocuteur s'adresser.

Comme pour le MEDEF, le lobbying tardif ou mal coordonné entre le niveau national et territorial de certaines fédérations est un motif de plainte de quelques parlementaires.

Pour être efficace, l'amendement en urgence doit être la résultante d'une relation en profondeur.

Il faudrait d'abord qu'ils se parlent entre eux (entre le niveau national et local), qu'ils viennent nous voir le plus en amont possible (sur un projet de loi, dès le conseil des ministres). Les fédérations professionnelles, elles arrivent toujours trop tard. Je ne défends pas des amendements la veille pour le lendemain. Je ne suis pas une machine à amendements.

Par ailleurs, certains propos mettent en question la représentativité de ces organisations, non pas en termes de légitimité mais du point de vue du témoignage qu'elles sont en mesure de donner sur les problèmes ou les sujets tels que les vivent les entreprises. Les parlementaires sont demandeurs d'exemples concrets, que seules les entreprises peuvent fournir et même incarner.

Le problème est que les organisations professionnelles ne représentent pas assez les entreprises. Quand on avait reçu Margerie à la commission des affaires économiques, ça avait été passionnant. A l'inverse, les institutionnels ne disent plus rien d'intéressant.

Mes attentes à l'égard des organisations professionnelles portent sur l'information, l'échange, le vécu. J'ai besoin de recevoir des éclairages, qu'on me donne des exemples.

42

Le discours des syndicats professionnels est donc jugé souvent trop général, ce qui rend d'autant plus nécessaire aux yeux des élus d'avoir des contacts directs avec les entreprises.

- **Grandes entreprises : des attentes fortes, parfois déçues**

Ces entreprises sont présentes lorsque l'actualité parlementaire les incite à s'exprimer auprès des parlementaires, ce que ces derniers jugent utile et légitime.

Signe que les entreprises n'échappent pas à une critique déjà évoquée à propos des organisations professionnelles, certains parlementaires se plaignent d'entreprises au lobbying trop tardif, qui est jugé contre-productif.

C'est notamment une des raisons pour lesquelles les parlementaires se disent également preneurs d'échanges réguliers avec les entreprises, le moins possible dans un contexte d'urgence. Parmi les « bonnes pratiques » évoquées figurent des petits déjeuners, des visites de sites, des réunions avec des dirigeants d'entreprises (Total, Areva, Bouygues sont mentionnés plusieurs fois). Les élus sont demandeurs de contacts de ce type, même s'ils comprennent que le Président ne puisse pas toujours les recevoir.

Les entreprises viennent nous voir quand elles ont un problème. Il faut inviter les élus régulièrement, ça crée des liens. Par exemple, on était invités par Areva. On avait des infos sur le groupe. Mais ça s'est arrêté depuis deux ans.

Il faut des formats qui permettent d'avoir un contact humain et personnel utile. Cela peut être un petit-déjeuner avec le président d'une grande entreprise. Ce qui fonctionne, c'est de proposer à 2, 3 ou 4 parlementaires une présentation de l'entreprise, de sa stratégie, avec quelqu'un de la direction lorsque le président ne peut pas être là. Par exemple, chez Total, on avait vu le directeur de l'exploration.

Certains parlementaires sont tellement soucieux d'efficacité qu'ils préfèrent que les entreprises aillent directement au fait et ne s'embarrassent pas de prétextes ou d'habillages par des invitations à des visites de sites ou à des déjeuners alors qu'elles ont en fait un but précis.

Il faut venir nous voir sur des sujets. Qu'on sache où on va et à qui on parle. Si c'est pour aborder du concret, une thématique, OK. Je n'ai pas envie qu'on m'invite à un déjeuner d'entreprise avec d'autres parlementaires pour faire passer un message avec aucun suivi. On écoute un tunnel du PDG, qui n'a le temps de répondre qu'à 2 ou 3 questions.

Les visites d'usine organisées, on peut s'économiser cela. Autant dire les choses directement.

43

Dans le même ordre d'idées, si les parlementaires apprécient les événements conviviaux, des critiques s'expriment à l'égard de manifestations trop somptueuses où les parlementaires sont invités.

Il faut éviter les excès. Je me souviens de GDF Suez louant le Louvre. C'est trop. Ou EDF au petit Palais... Les gens se goinfrent au buffet. Ce sont des beuveries ! Ces événements font partie des relations qu'il faut avoir mais sans excès.

De façon très marginale apparaît la crainte du conflit d'intérêt, sans que la question soit très développée.

Il y a intérêt à clarifier les relations pour éviter les suspicions de conflit d'intérêt

- **PME et ETI : trop peu visibles**

Très présentes dans les exemples données par les parlementaires, elles sont, logiquement, plus présentes au plan local qu'au niveau national, mais les parlementaires sont préoccupés du fait que le Parlement ne s'adresse pas assez à elles ni ne les écoute davantage.

3. QUELLE PERCEPTION DU CERCLE DE L'INDUSTRIE ?

Les parlementaires ont été interrogés spécifiquement sur leur connaissance et perception du Cercle de l'Industrie.

Leurs réponses permettent d'identifier trois cas de figure rencontrés chez les parlementaires.

- **Une infime minorité reconnaît ne pas connaître le Cercle**

Non, je ne connaissais pas le Cercle de l'Industrie.

- **Quelques-uns connaissent le Cercle et livrent leur appréciation**

Ces propos évoquent la faible visibilité au Parlement et le fait que ses positions ne sont pas connues.

Je le connais parce qu'on ne peut pas ne pas le connaître quand on a exercé certaines fonctions. Je ne sais pas qui le préside ou le dirige. Si je n'avais été que parlementaire, il n'est pas sûr que je le connaîtrais.

Je n'ai jamais été démarché ou approché par eux.

44

Ils le désignent comme un cercle élitiste très éloigné de leur quotidien de parlementaire

C'est un truc pour gens du CAC. Plus quelque chose style Siècle qu'un vrai think tank.

Je le vois comme un truc assez élitiste. Avec des présidents prestigieux type DSK. Un cercle de happy few qui savent se retrouver. Voilà l'image qu'ils ont, quand ils en ont une.

- **La grande majorité ne connaissent pas le Cercle mais ne l'avouent pas,**

Les réponses obtenues de ces parlementaires, par leur laconisme, font deviner qu'ils ne connaissent pas le Cercle de l'Industrie mais ne veulent pas l'admettre.

J'en ai entendu parler mais je ne les connais pas.

Vaguement. Je ne vois pas ce que c'est dans le quotidien.

Oui, mais je n'ai pas de relation avec eux. Ils ne m'ont pas sollicité.

Oui je le connais mais ne pourrais pas spontanément citer ses responsables

Parfois, ils trahissent clairement leur méconnaissance dans leur réponse.

Oui, je connais. Surtout du fait qu'il est présidé par Lorenzi.

Oui, je le connaissais, à travers mes lectures.

- **L'industrie, quel porte-parole ?**

Il est significatif que plusieurs parlementaires remarquent l'absence d'un porte-parole de l'industrie qui fédère une expression de l'industrie dans son ensemble, au-delà de l'action propres des fédérations sectorielles ou des entreprises.

Je n'ai vu aucune démarche proactive du Cercle de l'Industrie ou d'autres organisations. Je ne sais pas ce qu'est le lobby industriel français ! Une exception : l'industrie automobile. Eux au moins savent dire et expliquer clairement quels sont leurs enjeux.

Les organisations représentatives de l'industrie devraient être plus présentes au Parlement.

On note cependant la visibilité de certains groupes d'études parlementaires. Les élus les mentionnent à la fois pour en souligner les limites et, en creux, donner des indications sur leurs conditions de succès.

Il faudrait arriver à faire vivre un peu mieux les groupes d'études. Celui sur l'aéro a fait un travail formidable. Pour le faire sérieusement, ça prend énormément de temps.

Les groupes d'études fonctionnent plus ou moins bien. D'une part, souvent, les députés ne s'y inscrivent que parce qu'ils ont telle ou telle entreprise dans leur circonscription, sans avoir un réel intérêt pour les sujets du groupe. Ensuite, cela repose beaucoup sur l'investissement du président. Celui d'Yves Blein sur l'industrie chimique fonctionne bien par exemple.

L'ASMEP-ETI est par ailleurs citée plusieurs fois pour la qualité de ses travaux, qui prennent la forme de colloques de qualité, courts, concrets, dans lesquels s'impliquent les parlementaires.

J'ai monté un colloque avec l'ASMEP-ETI ; c'était super. Constructif, intéressant. On a réussi à faire des conclusions ensemble même si on n'est pas d'accord sur tout.

4. LA QUESTION DES STAGES EN ENTREPRISE :

La position des élus à l'égard des différents types de stages existant ou à créer, destinés à les familiariser avec les réalités de l'entreprise, constitue une question à laquelle le Cercle de l'Industrie était particulièrement attentif.

Le premier constat qui s'impose est que les parlementaires s'expriment pour les autres. A quelques exceptions près, ils s'excluent d'emblée de tout dispositif de ce type, tout simplement parce qu'ils se considèrent comme au courant des réalités industrielles et de la vie des entreprises, donc pas concernés par un stage ou une immersion en entreprise. Certains ont suivi des stages et les évoquent dans leurs réponses ; leur point commun est qu'ils en ont gardé un excellent souvenir.

J'ai suivi un stage d'une semaine avec Entreprise & progrès. C'était intéressant.

De façon générale, la question ne soulève pas d'enthousiasme particulier, entre un intérêt poli dans la plupart des cas et une franche hostilité dans certains cas minoritaires. Les parlementaires qui expriment un intérêt sur le principe de proposer des stages à des élus posent un certain nombre de conditions d'acceptabilité de ces formules (durée, non médiatisation, focalisation sur les nouveaux élus, etc).

- **L'industrie se prête bien à l'organisation de stages**

Le secteur industriel, aux yeux des parlementaires, permet de « montrer des choses » –cette idée apparaît souvent dans les propos recueillis, pas seulement à propos des stages mais aussi des visites d'entreprises.

Oui, les stages sont une bonne idée. Pour les parlementaires, l'avantage de l'industrie c'est qu'elle permet de montrer des choses, qui sont souvent spectaculaires. Sinon, c'est abstrait. Par ailleurs, on voit des gens qui sont fiers d'y travailler, fiers de ce qu'ils font.

- **La nécessaire adhésion du parlementaire**

L'initiative de Taugourdeau¹ est intéressante. Faire des stages en entreprise est utile, comme le propose l'Institut de l'Entreprise. On devrait faire la même chose à Bruxelles, d'ailleurs. Ce qu'il faut, c'est du concret, montrer des choses. Et, bien sûr, sans la volonté du député, il ne peut rien se passer. Pour que ce soit opérationnel, il faut faire quelque chose sur une semaine et le faire sur une base transpartisane.

- **La priorité à donner aux nouveaux élus**

Etant donné le turn over de plus en plus important des parlementaires, surtout des députés – 40 % de nouveaux députés élus en juin 2012–, la question d'une action ciblée sur les nouveaux parlementaires se justifie aux yeux de certains, d'autant que, on l'a vu, leur niveau de connaissance des réalités de l'entreprise est faible.

¹ Proposition de résolution du député UMP Jean-Charles Taugourdeau visant à rendre obligatoire un stage de 10 jours en entreprise pour les nouveaux députés

Faire des stages en entreprise, c'est une bonne idée, surtout pour les nouveaux parlementaires. Certains d'entre eux ont la conscience d'une lacune.

Avec les carrières politiques plus courtes, il y a un renouvellement statistiquement important et un niveau globalement assez faible. Il y a nécessité de leur faire acquérir des réflexes.

- **Un intérêt au-delà du mandat en cours**

Outre l'aide qu'un stage peut apporter au parlementaire dans l'exercice de ses missions, certains arguments font valoir le fait qu'un mandat ne dure qu'un temps et que les élus ont intérêt à s'ouvrir au monde de l'entreprise pour le jour où ils n'auront plus de responsabilité politique.

J'appartiens à la génération du non-cumul, et de l'alternance. Les parlementaires savent qu'ils ne le seront pas toute leur vie. Un stage d'un mois peut donc être valorisant aussi pour lui et utile dans sa réalisation personnelle : il lui permet de découvrir, d'ouvrir les yeux, d'appréhender le monde extérieur.

Un stage, c'est un intérêt immédiat : mon travail parlementaire ; c'est un intérêt à plus long-terme : un enrichissement personnel.

47

- **Des actions à inscrire dans la durée**

A ce sujet, les formules du type IHEDN ou IHEE sont mises en avant comme des modèles à suivre parce qu'ils s'inscrivent dans la durée et favorisent une forme d'immersion dans la réalité de l'entreprise.

La formule IHEDN/IHEE fonctionne sur une durée d'un an, à défaut d'une « expérience » d'un an. Etre auditeur à l'IHEDN permet de se faire un réseau, mais pas seulement : ça permet une plongée dans un sujet, sans qu'il n'y ait pour autant de communication.

- **La méfiance à l'égard de la médiatisation**

On note une méfiance de certains à l'égard de la médiatisation de telles opérations, qui risque de se réduire à des opérations de communications de la part de certains politiques.

Je ne suis pas contre par principe. Le problème vient de l'excès de communication autour de l'initiative. Je comprends la tentation de montrer les parlementaires au contact de la réalité de l'entreprise: les journalistes sont friands vu l'image actuelle des politiques, mais en faisant le jeu de la communication immédiate, on donne l'impression de vouloir en tirer quelque chose en termes d'image, et donc de ne pas être dans une démarche sincère.

Je constate que quand Laurent Grandguillaume fait trois jours dans une entreprise, toute la presse en parle ; quand je fais mes 4 semaines de réserviste en treillis en Pologne, personne n'en parle

Il faut lutter contre l'image d'abruti des députés, qui est très mauvaise, mais pas en faisant de la communication excessive ; c'est sur le long-terme que s'opèrera le changement.

- **Les stages ne sont pas la réponse la plus appropriée**

Cette position est exprimée à la fois par ceux qui regardent les stages de manière bienveillante et par ceux qui sont contre. Ce point de vue tend à dire que les stages ne pourront pas grand-chose pour résoudre les problèmes d'inculture économique et entrepreneuriale des parlementaires, qui sont profonds, touchent à la formation et au parcours culturel, académique et socio-professionnel des politiques.

Ces parlementaires considèrent que les stages ne peuvent donc avoir qu'un effet marginal.

J'en ai entendu parler à la télé. Les stages en entreprise, c'est inutile. Avec la plupart des élus PS, il n'y a rien à faire. Ils sont nés dans la soie et n'ont pas la moindre once de doute sur aucun sujet. On a le même phénomène à droite, cela dit

48

Il faudrait explorer d'autres formules que les stages tels qu'ils existent. Afin notamment de faire un vrai travail de fond dans la durée..

Je suis extrêmement critique à l'égard de ces initiatives. Qu'un élu ait besoin de faire un stage pour connaître l'entreprise est ridicule. Mais c'est peut-être utile pour certains de mes collègues. Il y a un problème de formation économique de base du monde politique.

Mes collègues qui hurlent sur les milliards de bénéficiaires de Total n'ont rien compris au fait que c'est aussi une entreprise qui paie des impôts. Et ce n'est pas en trois jours d'immersion chez Nature et Découvertes que l'on comprendra mieux. Le travail de pédagogie se fait dans le temps.

Le problème est lié à la formation. Si j'étais le MEDEF, je rassemblerais les moyens, les ressources de l'ensemble de mes fédérations autour de cette priorité. Même si les élus sont pragmatiques, ils ne sont pas outillés. Il faut permettre aux parlementaires de travailler sur des cas pratiques, à travers les rencontres avec des chefs d'entreprises

- **Non au « tourisme industriel »**

Un parlementaire doute de l'utilité de stages formatés pour les élus, à la façon d'un « village Potemkine », où l'on ne montrerait que ce que le parlementaire devrait voir, c'est-à-dire une

vision embellie de l'entreprise. Certains élus, par référence aux périodes militaires, expriment l'envie d'être mis réellement en situation d'immersion.

Oui, aux stages en entreprise, mais à condition que celles-ci jouent le jeu. Il faut pouvoir tout voir d'une entreprise et non pas du « tourisme industriel », organisé pour le député.

Je me sens concerné par ce type d'approche, si elle n'est pas biaisée. Il faut en particulier que le stage ait lieu sur une longue période. Lors de ma période de réserve, il a fallu une semaine pour qu'on cesse de m'appeler « Monsieur le député » pour m'appeler « mon commandant ». La durée est le seul moyen que le regard change ou alors que mon voisin ne me connaisse pas. Autrement, le stage est faussé, dans un sens ou dans l'autre.

- Pourquoi pas des stages pour les chefs d'entreprise ?

Certains élus s'agacent que l'on veuille faire de la pédagogie à sens unique et proposent la réciproque, c'est-à-dire que des chefs d'entreprise viennent partager leur vie d'élus aussi.

Il faudrait recevoir des industriels une journée avec les parlementaires, quitte à en faire un évènement annuel. Les entreprises disent qu'on ne connaît pas l'usine, mais ils ne connaissent pas l'Assemblée. Les industriels sont mono-sujets, ils ont la tête dedans toute la journée ; les députés sont multi-sujets dans la même journée.

49

Il serait tout aussi éclairant pour les industriels de venir quelques jours dans une collectivité, pour comprendre le temps politique / administratif, comment fonctionne une commission, la lourdeur administrative. Il doit y avoir une réciprocité. On se pratique, mais on ignore les fonctionnements respectifs des uns et des autres

- Stage, un mot qui ne passe pas toujours bien

Les réactions les plus hostiles se sont manifestées contre la terminologie à utiliser. Certains parlementaires jugent le terme « stage » particulièrement inadapté, ridicule voire infamant.

Le terme de stage est choquant. Il marque un mépris et une politisation. Un élu du peuple n'est pas un stagiaire.

J'ai été invité par la DCNS sur le chantier du SNLE. La présentation était très bien faite. Je n'étais pas un stagiaire mais quelqu'un avec qui on discute.

5. LES PISTES SUGGEREES

Au-delà du format idéal de la rencontre entre industriels et responsables politiques, sur lequel les parlementaires sont peu diserts parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'idées à proposer, c'est davantage à travers les exemples qu'ils donnent des « bonnes pratiques » observées dans leurs relations avec des organisations ou des entreprises, que se dessinent les facteurs de succès des initiatives qui pourraient être prises.

La synthèse des propos recueillis permet d'identifier les critères d'un dialogue constructif avec les parlementaires. Ainsi, les parlementaires souhaitent :

- Des actions qui ciblent les élus pertinents

Les élus l'ont beaucoup dit : ils ne sont pas omniscients et ne peuvent se mettre sur tous les sujets. Les professionnels doivent donc cibler leurs interlocuteurs avec discernement. A ce propos, une des pistes serait de mieux faire vivre les groupes d'études parlementaires, qui constituent une interface entre parlementaires intéressés par un sujet et acteurs économiques, qui peut être efficace à certaines conditions.

- Des actions qui s'inscrivent dans la durée

Cette idée revient comme un leitmotiv. La durée est associée à l'idée de confiance, de suivi des dossiers, de gage que l'on ne travaillera pas en situation d'urgence sans avoir pu assimiler les tenants et les aboutissants d'un dossier. Concernant les stages, ils ne sont pas intéressants s'ils ne sont qu'une opération ponctuelle ; autrement dit, ils peuvent être courts s'ils s'inscrivent dans une démarche d'ensemble.

- Des actions qui privilégient le concret et le contenu :

Les entretiens ont fait ressortir de manière récurrente qu'il faut « montrer des choses », « travailler sur des cas pratiques », « faire de la pédagogie », « venir nous voir sur des sujets », etc. Ces propos manifestent à la fois le manque d'information ressentie par beaucoup d'élus, quand bien même ils sont par ailleurs submergés d'informations. L'enjeu est celui de l'information brève, synthétique et régulière. Il est aussi celui de l'illustration : les élus veulent rencontrer des chefs d'entreprise qui leur racontent ou leur montrent le réel.

- Des actions proches du terrain

Les attentes les plus fortes des élus concernent des contacts organisés près d'eux, sur le terrain, c'est-à-dire sur leur territoire électoral. Ceci milite pour des actions de proximité, presque sur mesure, dans lesquelles la rencontre avec les industriels locaux sera privilégiée.

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES POUR UN DIALOGUE RENFORCE ENTRE MONDE POLITIQUE ET ENTREPRISES

Les actions que pourrait décider d'entreprendre le Cercle de l'Industrie sur le terrain du dialogue avec le Parlement dépendent à la fois des enseignements qu'il tirera de l'étude réalisée auprès des parlementaires et de l'analyse qu'il fera de l'existant dans ce domaine, c'est-à-dire des dispositifs ou pratiques initiés par certaines organisations professionnelles. Deux raisons font de cette étape un préalable à toute initiative ultérieure : d'une part, il ne s'agit ni d'être redondant par rapport à ce qui se pratique déjà, ni d'ignorer les enseignements d'expériences tierces ; d'autre part, le Cercle a fait part à Lysios de son intention d'agir en liaison ou en coordination avec d'autres organisations aux finalités communes ou complémentaires. Quoi qu'il en soit, les éléments qui suivent ne sauraient constituer que des pistes de réflexion, à ce stade.

L'INQUIETUDE DEVANT LE DECALAGE ENTRE LE PARLEMENT ET LES ENTREPRISES

51

Un point d'analyse partagé par les 7 organisations professionnelles rencontrées est celui d'une réelle inquiétude devant le niveau de culture économique générale des parlementaires et leur méconnaissance des réalités de la vie des entreprises en France.

CE SONT LES ORGANISATIONS QUI FONT DU LOBBYING QUI LE CONSTATENT LE PLUS

Il s'agit du MEDEF, de l'AFEP, de Croissance Plus, du GFI, de l'UIMM. Ce constat est logique puisque ces organisations sont au contact et voient de près les difficultés d'appropriation par leurs interlocuteurs politiques des messages et positions qu'elles défendent auprès d'eux.

Cette réalité est perçue néanmoins avec des nuances. Ainsi, l'UIMM fait valoir qu'elle réussit à « coproduire » avec diverses parties prenantes, dont les parlementaires –ce fut le cas par exemple en 2012 lorsque l'UIMM a proposé un « pacte social pour une économie compétitive » ; l'idée n'était donc pas uniquement de donner le point de vue de l'industrie à la veille d'échéances électorales importantes mais de faire en sorte que les propositions de ce document résultent de la confrontation des points de vue d'industriels, d'experts, de syndicalistes, d'élus.

UNE APPRECIATION MOINS MARQUEE DE LA PART DES ORGANISATIONS QUI FONT DE LA PEDAGOGIE ECONOMIQUE ET ENTREPRENEURIALE

L'Institut de l'Entreprise et Entreprise et Progrès s'estiment moins engagés dans une action militante ou cherchant à influencer les décisions publiques. Ces associations s'emploient même à s'en démarquer nettement, même si elles partagent la plupart des fondamentaux économiques et sociaux défendus par les organisations patronales. En effet, elles considèrent que leur neutralité à l'égard des débats relatifs à la politique économique est une condition de l'acceptation par les élus des programmes de rencontres qu'elles proposent.

Ce point est conforté par l'étude parlementaire. Celle-ci confirme en effet que si les élus ne sont pas hostiles au lobbying, ils apprécient que l'on ne mélange pas les genres entre ce qui relève de la présentation des réalités de l'entreprise et du quotidien du chef d'entreprise et ce qui est le travail de persuasion et d'argumentation sur des textes en discussion au Parlement.

LES STAGES EN ENTREPRISE : UTILES MAIS INSUFFISANTS

L'ensemble de ces acteurs convergent pour estimer que, chacun à sa place, concourt à l'éclairage des acteurs publics en général, et des parlementaires en particulier.

- **Celles qui proposent des stages en entreprise aux parlementaires considèrent qu'ils constituent de bons produits, utiles et efficaces**

Ces associations se fondent sur les retours positifs que les élus leur font à l'issue de ces expériences ; elles souhaitent donc les développer. C'est le cas d'Entreprise & Progrès, avec son opération « Moi, parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG », que l'association veut étendre, au vu de résultats jugés encourageants. L'Institut de l'Entreprise (IDEP) reconnaît rencontrer des difficultés à obtenir des parlementaires une assiduité réelle au sein du programme de son Institut des hautes études de l'Entreprise (IH2E), sans parler de la répugnance des élus à participer au financement de ce cursus ; mais l'IDEP ne remet pas pour autant en question ce dispositif, qu'il juge important pour rapprocher les élus de l'entreprise.

- **Les organisations qui font principalement du lobbying voient dans ces stages une portée anecdotique**

Sans critiquer le contenu des stages ni contester leur principe, ces acteurs estiment qu'ils ne peuvent avoir qu'un effet correcteur aux effets anecdotiques. Outre des petits-déjeuners d'information et des dîners débats (Croissance Plus), ou des rencontres informelles avec des parlementaires (MEDEF), ces organisations préfèrent placer leur énergie dans le lobbying qu'elles mènent, parce qu'elles sont mandatées par leurs adhérents pour agir ainsi et que ces actions leur paraissent plus susceptibles de déboucher sur des résultats mesurables, tangibles et rapides que ne le peuvent les actions pédagogiques de long terme.

QUELLE COORDINATION POSSIBLE ENTRE CES ORGANISATIONS ?

Les organisations rencontrées ont été interrogées sur le point de savoir si elles étaient prêtes à réfléchir avec le Cercle de l'Industrie à des actions concertées visant à un meilleur dialogue entre les entreprises et le milieu parlementaire.

▪ Chaque organisation est attachée à ses propres modes d'intervention

On l'a vu, l'IDEP et Entreprise & Personnel sont attachés à leur positionnement et ne souhaitent pas particulièrement s'associer à des initiatives qui pourraient affecter leur image de neutralité auprès des politiques. L'AFEP est d'autant plus ouverte qu'elle travaille déjà avec le Cercle sur les sujets européens. Croissance Plus, qui a un mode de fonctionnement qui le conduit à des rapprochements au cas par cas avec des organisations tierces, est ouvert à des rapprochements ponctuels avec le Cercle. Le MEDEF se déclare en revanche tenu de rester au niveau interprofessionnel et ne pourrait pas s'associer à une initiative du Cercle de l'Industrie.

Dans l'ensemble, on ne constate donc qu'un intérêt poli ou timide à l'égard d'une initiative collective ou coordonnée en direction du Parlement. Chacun considère qu'il est plus utile dans son rôle et à sa place. En revanche, l'idée que les acteurs de l'industrie s'organisent mieux pour favoriser une expression plus forte est parfaitement admise par nos interlocuteurs.

53

▪ Le levier à privilégier : la « famille » industrielle

Si l'UIMM n'a pas fait connaître expressément sa position, le GFI est l'organisation la plus motivée pour travailler avec le Cercle de l'Industrie, ce qu'il fait déjà, d'ailleurs. Le GFI met également en avant la création de la Fabrique de l'Industrie, conjointement avec le Cercle de l'Industrie et l'UIMM.

Si le cercle de l'Industrie souhaite pouvoir prendre des initiatives le plus rapidement et avec le plus de chances de succès, il nous apparaît donc que c'est avec les acteurs, représentatifs de la « famille » industrielle, qu'il doit rechercher les voies et moyens d'agir ensemble. C'est donc légitimement dans cette optique que Lysios a réfléchi aux pistes de travail qui sont proposées ci-après. C'est également de cette manière qu'il sera possible de susciter l'intérêt des parlementaires et de répondre aux demandes que certains ont exprimé en faveur d'une expression plus visible et forte des porte-parole de l'industrie.

CONCLUSION

Le fossé entre le monde de l'entreprise et celui des politiques constitue une réalité que constatent non seulement les industriels et leurs organisations représentatives, mais que reconnaissent nombre d'acteurs politiques eux-mêmes.

Cette situation pèse sur la capacité de dialogue entre chefs d'entreprises et élus et crée une difficulté pour que parlementaires et entreprises agissent de façon convergente, au bénéfice de notre économie.

Les causes en sont multiples et mêlent le poids du passé, des cultures, des mentalités, qui véhiculent des stéréotypes et alimentent les divergences, parfois de manière très artificielle. La conséquence est que la France n'est pas au rendez-vous sur ces sujets, contrairement à d'autres pays qui nous entourent.

Comment sensibiliser les milieux politiques et nos élus à cette nécessité de mieux se connaître, de mieux se comprendre, de mieux travailler ensemble ? Comment faire cette pédagogie pour qu'une l'image déformée de l'industrie ne devienne pas un handicap de plus à notre compétitivité ?

54

L'objet du présent rapport est d'éclairer ces sujets et de tracer des pistes de travail sur la manière dont un dialogue nouveau pourrait s'instaurer. Son ambition est de susciter une volonté d'agir à la fois des acteurs politiques et des représentants de l'industrie.

ANNEXE 1 – GUIDES D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN (PARLEMENTAIRES)

I/ Situation de l'industrie en France

1. Comment analysez-vous la situation de l'industrie française ?
En relance :
 - En France en général
 - Sur votre territoire
2. Quelles sont les causes des difficultés de l'industrie française aujourd'hui ?
3. Les politiques publiques ont-elles une responsabilité dans la situation actuelle ?
Laquelle ?
4. La France peut-elle encore croire à son industrie ? Pourquoi ?
5. La croissance ne pourrait-elle pas reposer sur d'autres secteurs économiques que l'industrie ? Pour quelles raisons ?
6. Le gouvernement et le Parlement prennent-ils selon vous toute la mesure des enjeux qui concernent nos industries ?
7. Quelles sont les décisions publiques qui doivent être prises pour redresser et développer notre capacité industrielle ?
8. Peut-on se battre sur tous les fronts ? Quels sont les secteurs industriels stratégiques pour notre économie ? Comment permettre leur développement ?

55

II/ Les enjeux industriels au Parlement

9. Pensez-vous que les sujets industriels occupent une place suffisamment importante dans le débat public aujourd'hui ?
10. En dehors du travail parlementaire proprement dit, les questions industrielles sont-elles présentes dans les préoccupations des parlementaires ? De quelle façon ?

En relance : Au-delà de leur circonscription ou de leur département, les parlementaires arrivent-ils à avoir une vision d'ensemble de ces sujets ?

III/ Les relations entre parlementaires et représentants de l'industrie

11. Estimez-vous bien connaître l'industrie ? Pour quelle(s) raison(s) ?

12. Le travail parlementaire sur les sujets industriels vous paraît-il bien documenté (dossiers techniques, éclairage d'experts...) ?

13. Rencontrez-vous régulièrement des chefs d'entreprises ?

- A Paris ?
- Dans votre circonscription ou votre département ?

En relance : Type de rencontres et contextes de ces rencontres (crises, rencontres régulières, etc)

14. Avez-vous été approché par les milieux industriels (syndicats professionnels, associations...) à l'occasion de tel ou tel débat ou projet de loi ? Ces contacts sont-ils utiles ?

56

15. Quelles sont les organisations qui demandent à vous rencontrer le plus souvent ?

16. De façon générale, estimez-vous que les organisations représentatives de l'industrie sont suffisamment présentes au Parlement ?

En relance : En font-ils trop ou pas assez ?

17. Quelles informations recevez-vous des milieux industriels ? Sous quelle forme ?

18. Estimez-vous être bien informé par eux ? Y a-t-il des sujets sur lesquels vous aimeriez l'être davantage ou différemment ?

19. Souhaiteriez-vous renforcer vos échanges et contacts avec les milieux industriels ? De quelle façon ?

20. Identifiez-vous des bonnes pratiques en termes de dialogue et d'échanges, émanant d'organisations professionnelles ou d'entreprises qui vous paraissent intéressantes ?

21. Avez-vous des attentes ou des besoins particuliers vis-à-vis des organisations professionnelles ?

22. Avez-vous été informé des initiatives prises par certaines organisations pour proposer des stages en entreprise pour des élus ? Qu'en pensez-vous ?

23. A titre personnel, vous sentez-vous concerné par ce type d'approche ? Pourquoi ?
24. Comment sensibiliser vos collègues à ces sujets ?
25. Connaissez-vous le Cercle de l'industrie ? Son Président ? Ses vice-présidents ?
26. Connaissez-vous les entreprises membres du Cercle et leur impact sur l'économie française ?
27. Pensez-vous que le Cercle de l'industrie puisse prendre des initiatives destinées aux parlementaires ? Sous quel format (échanges, stages, formation, immersion, etc) ? Qu'en attendriez-vous ?
28. Seriez-vous prêt à participer à un tel projet ?

GUIDE D'ENTRETIEN (ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES)

I/ Rappel du projet du Cercle de l'industrie envers les parlementaires

1. Dans le courrier qui vous a été adressé vous avez compris que le Cercle de l'Industrie considère qu'un rapprochement avec les parlementaires est aujourd'hui nécessaire, avec pour objectif de leur faire mieux appréhender les réalités industrielles et leur permettre d'agir plus efficacement au parlement et auprès du Gouvernement. Que pensez-vous de cette initiative ?
2. Souhaitez-vous avoir plus de précisions sur la manière dont le Cercle va conduire sa réflexion ?

III/ Actions menées par les organisations envers les parlementaires

3. Quels types de relations entretenez-vous avec les parlementaires :
 - Pouvez-vous nous les décrire rapidement ?

En relance

 - Contacts réguliers et personnels
 - Envoi d'informations (documentation,
 - Transmission de positions, argumentaires, livres blancs, etc
 - Organisation ou participation à des conférences, séminaires, colloques
 - Autres (préciser)
 - Avez-vous également des relations avec les collaborateurs parlementaires ?
4. Ces formes d'actions vous semblent-elles appréciées des parlementaires ? Vous ont-ils fait part de leur appréciation ou de leurs attentes en la matière ?
5. Ressentez-vous le besoin d'aller plus loin dans vos relations avec les parlementaires ?
6. Si vous aviez des suggestions à faire dans ce domaine, quelles seraient-elles ?
7. En dehors du travail législatif proprement dit, le fait que l'industrie agisse de manière multiple, à travers plusieurs organisations professionnelles et associations vous paraît-il :
 - être le gage d'une plus grande présence et influence auprès des parlementaires ?
 - présenter un risque de dispersion des actions et d'un moindre impact des messages et interventions de l'industrie auprès des parlementaires ?

58

8. Quelle appréciation portez-vous sur l'impact de vos actions auprès des parlementaires, mis à part le travail législatif ?
 - influent-elles sur leur travail parlementaire et, plus particulièrement sur les positions qu'ils prennent dans les débats parlementaires ?
 - sur la manière dont ils traitent avec les représentants de l'industrie ?

9. S'agissant d'un rapprochement à opérer avec les parlementaires, pensez-vous qu'une démarche davantage coordonnée, voire mutualisée entre les différentes organisations et associations qui interviennent au Parlement soit envisageable, comme c'est le cas par exemple en Espagne, où l'organisation patronale propose un programme unique de partenariat (sous forme de stages en entreprise) aux parlementaires ?

ANNEXE 2 – COURRIER ENVOYE AUX PARLEMENTAIRES



Le Président

Monsieur Laurent Grandguillaume
Député de la Côte-d'Or
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Paris, le 12 septembre 2014

Monsieur le Député,

60

En tant que parlementaire, vous traitez au plan national et sur votre territoire de questions majeures, qui figurent au centre du débat économique et déterminent l'avenir de notre économie: compétitivité des entreprises, vitalité du dialogue social, impératif de l'innovation, défis du développement durable... Ce sont autant de sujets qu'il faut s'employer à expliquer et dont il faut débattre, car le dynamisme d'une économie suppose d'abord la compréhension et l'appropriation par tous de ces enjeux.

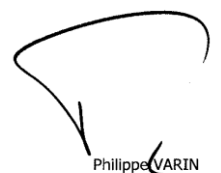
Le Cercle de l'Industrie rassemble une trentaine des plus grandes entreprises françaises. Depuis sa création, il s'emploie à favoriser le dialogue entre acteurs industriels et responsables politiques. Convaincu qu'il est de notre devoir collectif d'apporter des réponses pertinentes et ambitieuses aux défis industriels auxquels nous sommes confrontés, le Cercle de l'Industrie souhaite aujourd'hui renforcer ses échanges avec les parlementaires afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'entreprise et leur donner les moyens d'agir plus efficacement au sein du Parlement et auprès du Gouvernement.

A cette fin, le Cercle de l'Industrie a décidé de réaliser une étude qualitative auprès d'une sélection de parlementaires identifiés en raison de leur intérêt ou de leurs positions sur les questions industrielles, ainsi que de leur influence politique. L'objectif est de comprendre comment ces élus appréhendent les enjeux industriels, d'identifier leurs besoins d'information et de recueillir leurs attentes et leurs suggestions à l'égard des représentants de l'industrie afin de développer les échanges avec eux. A ce propos, le Cercle de l'Industrie réfléchit à un certain nombre d'initiatives qui pourraient être prises et pour lesquelles la contribution et le soutien des parlementaires sont indispensables.

Nous avons demandé à la société de conseil Lysios Publics Affairs de se rapprocher de vous pour conduire cette étude. Celle-ci prendra contact avec vous pour solliciter un entretien en face-à-face. Il est bien entendu que les réponses aux questions posées resteront confidentielles. Elles feront l'objet d'un rapport de synthèse dans lequel les propos cités ne seront pas attribués à leurs auteurs.

Nous sommes convaincus qu'un rapprochement des acteurs économiques et des décideurs politiques est aujourd'hui vital pour notre économie. Votre contribution à cette enquête nous sera précieuse.

En vous remerciant pour l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à cette démarche, je vous prie d'agrèer, Monsieur le Député, l'expression de ma parfaite considération.



Philippe VARIN